



Assemblée générale

Distr. générale
12 juillet 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Point 82 de l'ordre du jour provisoire*

Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires

Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Onze États ont présenté un rapport, conformément au paragraphe 11 de la résolution [77/108](#) de l'Assemblée générale (voir sect. II du présent rapport).

Sept États ont fait part de leurs vues en application du paragraphe 13 de cette même résolution (voir sect. III).

Aucun État supplémentaire n'est devenu partie aux instruments relatifs à la protection et à la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires (voir sect. IV) depuis le rapport précédent sur la question ([A/77/208](#)).

* [A/79/150](#).



I. Introduction

1. Le 7 décembre 2022, l'Assemblée générale a adopté la résolution [77/108](#), intitulée « Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires ». Les paragraphes 11, 13 et 14 de cette résolution sont libellés comme suit :

« *L'Assemblée générale,*

[...]

« 11. *Prie instamment :*

a) Tous les États de signaler au Secrétaire général, avec concision et diligence et conformément à la liste indicative établie par lui, toute violation grave de la protection et de la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires, et des missions et représentants jouissant du statut diplomatique auprès d'organisations internationales intergouvernementales ;

b) L'État où une violation a eu lieu – et, dans la mesure du possible, l'État dans lequel se trouve la personne qui en est accusée – d'informer le Secrétaire général, avec concision et diligence et conformément à la liste indicative établie par lui, des mesures qu'il a prises pour traduire en justice l'auteur de la violation, de lui faire connaître, conformément à sa législation, l'issue définitive de l'action ainsi engagée et de lui rendre compte des mesures qu'il a prises pour que de telles violations ne se reproduisent pas ;

[...]

« 13. *Prie également* le Secrétaire général d'inviter les États, dans la note circulaire visée à l'alinéa a) du paragraphe 12 ci-dessus, à lui faire part de leurs vues sur les mesures nécessaires ou déjà prises pour renforcer la protection et la sécurité des missions et représentants diplomatiques et consulaires, ainsi que des missions et représentants jouissant du statut diplomatique auprès d'organisations internationales intergouvernementales ;

« 14. *Prie en outre* le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-dix-neuvième session un rapport :

a) exposant l'état des ratifications des instruments visés au paragraphe 9 de la présente résolution, et des adhésions à ces instruments ;

b) résumant les rapports reçus et les vues exprimées en application des paragraphes 11 et 13 de la présente résolution ».

2. Dans des notes datées du 4 janvier 2023 et du 13 février 2024, le Secrétaire général a invité les États à lui faire rapport en application des paragraphes 11 et 13 de la résolution [77/108](#).

3. Le présent rapport a été établi en application du paragraphe 14 de la résolution [77/108](#).

4. Un résumé des rapports reçus des États en application du paragraphe 11 de la résolution est exposé, par ordre chronologique, dans la section II¹.

¹ Le texte intégral des rapports est disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/en/ga/sixth/79/protection_of_diplomats.shtml.

Au cours de la période considérée, le Secrétaire général et la présidence du Conseil de sécurité ont reçu d'autres communications concernant des actes commis contre des diplomates et des locaux diplomatiques, qui ont été diffusées comme documents de l'Assemblée générale et du Conseil de

5. Les vues exprimées par les États conformément au paragraphe 13 de la résolution sont exposées, par ordre chronologique également, dans la section III.

6. La section IV contient des informations sur l'état, au 30 juin 2024, de la participation des États à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques (1961), à la Convention de Vienne sur les relations consulaires (1963) et aux protocoles facultatifs s'y rapportant, ainsi qu'à la Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques (1973).

II. Rapports reçus des États en application du paragraphe 11 de la résolution 77/108

7. La **Roumanie** (5 août 2022) a communiqué les renseignements suivants concernant les incidents signalés par la Fédération de Russie le 17 mai 2022² :

Concernant les événements du 6 avril 2022, la Roumanie conteste que ce tragique accident ait une quelconque signification politique et a demandé à l'ambassade de la Fédération de Russie de faire preuve de la plus grande retenue dans ses interprétations tant que les autorités chargées de l'enquête n'auraient pas rendu leurs conclusions.

Le Bureau du Procureur auprès du Tribunal de Bucarest a ouvert une enquête n° 1542/P/2022 concernant l'incident. Les coordonnées du Bureau du Procureur ont été communiquées à l'ambassade de la Fédération de Russie.

La Roumanie souligne que les faits susmentionnés n'ont aucunement porté préjudice à l'intégrité physique du personnel ou du bâtiment de l'ambassade de la Fédération de Russie en Roumanie.

La Direction générale de la gendarmerie de la municipalité de Bucarest a procédé à une nouvelle analyse des risques de la sécurité physique de l'ambassade. Ses recommandations ont été communiquées à l'ambassade de la Fédération de Russie par la note verbale n° A1/2221 du 2 mai 2022.

En ce qui concerne les menaces envoyées par courrier électronique et par téléphone visant l'ambassade de la Fédération de Russie et des biens russes en Roumanie, la Roumanie souligne que les autorités nationales compétentes ont ordonné, dès le 24 février 2022, que le dispositif de sécurité et de protection déployé à l'ambassade de la Fédération de Russie soit renforcé.

En outre, le Département du protocole du Ministère roumain des affaires étrangères a demandé à la gendarmerie roumaine de renforcer les dispositifs de sécurité et de protection du Centre russe pour la science et la culture, de l'école russe située à proximité de l'ambassade de la Fédération de Russie à Bucarest, et du cimetière du soldat soviétique.

Les menaces envoyées par courrier électronique à l'ambassade de la Fédération de Russie n'ont pas été mises à exécution. Les ayant analysées, les autorités compétentes ont jugé qu'elles ne présentaient pas de risque pour la mission diplomatique.

En ce qui concerne les actes de vandalisme dont aurait fait l'objet l'exposition de photographies organisée au Centre russe pour la science et la

sécurité (voir [A/77/733](#), [A/77/737-S/2023/101](#), [A/77/951-S/2023/501](#) et [A/77/970-S/2023/539](#)), à la demande des États ayant soumis des rapports.

² Présentés en application de l'alinéa b) du paragraphe 11 de la résolution 75/139.

culture de Bucarest le 13 mars 2020, les autorités de police compétentes ont ordonné l'ouverture d'une enquête pour destruction de biens, en vertu du Code pénal roumain. L'enquête pénale a été confiée au Bureau du Procureur près le Tribunal de district n° 1 de Bucarest. L'ambassade de la Fédération de Russie en Roumanie a désigné un représentant légal chargé d'apporter son concours à l'enquête.

8. Le **Bélarus** (9 août 2022) a communiqué les renseignements suivants concernant les atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires³ :

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
Belgique	26 et 27 février et 3 mars 2022	L'entrée principale de l'ambassade du Bélarus a été maculée de peinture verte ; des œufs ont été jetés sur la façade du bâtiment et des graffitis représentant le drapeau national ukrainien ont été peints sur le mur extérieur de l'ambassade.
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	19 décembre 2021	L'ambassade du Bélarus a été vandalisée (un groupe de personnes a jeté des œufs sur le bâtiment) et le personnel de la mission étrangère a été attaqué (le Premier Secrétaire a été grièvement blessé).
Allemagne	1 ^{er} mars 2022	Lors d'un rassemblement non autorisé devant l'ambassade du Bélarus, le portail d'entrée, le panneau et l'interphone du bureau consulaire ont été aspergés de peinture rouge.
Espagne	28 février 2022	Un groupe de sept personnes a pénétré dans le bâtiment qui héberge l'ambassade du Bélarus, bloqué les portes et scandé des slogans anti bélarussiens tout en brandissant des drapeaux ukrainiens.
Italie	9 mars 2022	Deux individus non identifiés ont jeté sur l'ambassade du Bélarus deux engins explosifs improvisés, dont l'un a explosé. L'explosion a brisé des fenêtres et endommagé des biens de la mission diplomatique.
Lituanie	27 février 2022	Au cours d'une manifestation non autorisée devant l'ambassade du Bélarus, des intrus ont pénétré sur les lieux ; le mât de l'ambassade a été brisé, un drapeau blanc-rouge-blanc et un tissu jaune et bleu ont été hissés. Il est établi que des cocktails Molotov ont été jetés en direction de l'ambassade, ce qui a mis le feu aux fondations du bâtiment.
Pologne	27 février 2022	Le consulat général du Bélarus à Bialystok a été vandalisé. Des insultes ont été inscrites sur la plaque de cuivre indiquant l'entrée du bâtiment, dont la façade a été maculée de peinture rouge.
Finlande	6 mars 2022	Un individu non identifié a volé le drapeau national hissé sur le mât de l'ambassade du Bélarus.

³ Présentés en application de l'alinéa b) du paragraphe 11 de la résolution 75/139.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	10 mars 2022	Le drapeau national de la République du Bélarus a été déchiré et arraché du mât de l'ambassade.
Estonie	28 février 2022	Le drapeau national de la République du Bélarus fixé au mur de l'ambassade du Bélarus a été profané ; la hampe du drapeau a été brisée et la toile a été déchirée. Des affiches portant des formules protestataires et des slogans antiguerre ont été collées sur la porte d'entrée de l'ambassade et sur les grilles du porche.

9. L'**Azerbaïdjan** (7 septembre 2022) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires⁴ :

Le 4 août 2022, un groupe extrémiste violent basé au Royaume-Uni ayant pour nom Mahdi Servants Union a organisé une attaque violente contre l'ambassade de la République d'Azerbaïdjan à Londres. Les membres du groupe ont forcé la porte d'entrée de l'ambassade et escaladé le balcon du premier étage.

Les attaquants ont vandalisé le bâtiment de l'ambassade, enlevé le drapeau de la République d'Azerbaïdjan et l'ont remplacé par leur propre « drapeau ». Ils ont également collé des affiches, écrit des slogans sur les murs de l'ambassade et brisé des fenêtres et des portes, causant d'importants dégâts au bâtiment.

Environ deux heures après le début de l'attaque, la police locale est intervenue, a fait sortir les membres du groupe du bâtiment et les a placés en détention.

Au cours de l'attaque, trois membres du personnel de l'ambassade (dont une femme) qui se trouvaient à l'intérieur du bâtiment ont subi des traumatismes psychologiques. Le personnel de l'ambassade est resté à l'intérieur du bâtiment pendant environ une heure alors qu'il était directement attaqué et menacé. Depuis, les membres du personnel travaillent dans une atmosphère d'anxiété et d'insécurité constantes.

Plus inquiétant encore, le groupe susmentionné continue de harceler l'ambassade et son personnel sur les médias sociaux.

10. La **République de Moldova** (14 octobre 2022) a fourni des renseignements concernant les incidents signalés par la Fédération de Russie le 17 mai 2022⁵ :

Les 1^{er}, 4 et 18 juin et le 16 août 2020, des informations ont été reçues selon lesquelles les locaux de l'ambassade de Russie à Chisinau avaient été minés. Les autorités moldoves compétentes ont rapidement pris toutes les mesures nécessaires. Il est ressorti de leurs enquêtes que les menaces étaient erronées. Les procédures pénales engagées sur la base des faits exposés sont actuellement closes. Les éléments fournis n'ont pas permis d'identifier les auteurs.

Le 11 août 2020, une équipe du Ministère de l'intérieur a été déployée sur place pour procéder à des inspections, à la suite d'un appel reçu par le Service national des appels d'urgence (112) signalant un incendie à l'ambassade de la

⁴ Présentés en application de l'alinéa b) du paragraphe 11 de la résolution 75/139.

⁵ Présentés en application de l'alinéa b) du paragraphe 11 de la résolution 75/139.

Fédération de Russie. La déclaration de l'incendie n'ayant pas été confirmée, l'affaire n'a pas été examinée plus avant.

Depuis le 24 février 2022, l'Inspection générale des carabiniers a renforcé les mesures liées à la sécurité et à l'ordre public pour toutes les missions diplomatiques étrangères basées à Chisinau. Un régime de protection spécial a été mis en place pour l'ambassade de la Fédération de Russie en raison du nombre croissant de manifestations organisées par différents mouvements et associations civiques. Par mesure de sécurité, les carabiniers maintiennent un contact permanent avec le représentant désigné de l'ambassade de la Fédération de Russie afin de coordonner le transport et l'accès en toute sécurité du personnel diplomatique aux locaux de l'ambassade. En ce qui concerne les incidents survenus lors des manifestations, des contre-mesures ont été appliquées.

11. L'**Azerbaïdjan** (31 octobre 2022) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires⁶ :

France

Le 18 septembre 2022, des représentants de la communauté arménienne locale se sont rassemblés devant l'ambassade de la République d'Azerbaïdjan auprès de la République française pour une manifestation non autorisée. Un groupe de personnes s'est approché de l'ambassade et a mis le feu au drapeau de la République d'Azerbaïdjan. Des radicaux arméniens ont ensuite arraché la clôture en fer devant l'ambassade et s'en sont servi pour cogner contre la porte de l'ambassade et en fracasser la serrure. Les radicaux ont ensuite jeté de la paraffine et de petits objets métalliques dans les locaux de l'ambassade. Le membre du personnel de l'ambassade présent a subi un traumatisme physique et psychologique.

Le 23 septembre 2022, un groupe de radicaux arméniens a tenté d'attaquer les locaux des services culturels de l'ambassade de la République d'Azerbaïdjan et projeté de la peinture sur la façade du bâtiment, en criant des slogans insultants et menaçants à l'encontre des diplomates et d'autres invités qui participaient à un événement.

Le 1^{er} octobre 2022, un groupe de radicaux arméniens a tenté de peindre des inscriptions sur la façade du bâtiment de l'ambassade et de l'asperger de peinture. Grâce à la réaction rapide du personnel de l'ambassade, la tentative a échoué.

États-Unis

Le 11 octobre 2022, un véhicule inconnu s'est approché du bâtiment de l'ambassade de la République d'Azerbaïdjan à Washington et a ouvert le feu sur un véhicule diplomatique garé devant l'aile administrative, brisant la lunette arrière. Le suspect a immédiatement pris la fuite.

Selon le rapport initial des autorités américaines, six véhicules garés à proximité de l'ambassade ont été vandalisés de la même manière à peu près au même moment. Ni le véhicule susmentionné ni son conducteur n'ont encore été identifiés, et il n'est pas certain que l'attaque ait été commise par la même personne.

⁶ Présentés en application de l'alinéa b) du paragraphe 11 de la résolution 75/139.

Le 20 octobre 2022, deux projectiles appartenant vraisemblablement à un pistolet à air comprimé ont été trouvés par des membres du personnel de l'ambassade à l'arrière du bâtiment, alors que le véhicule diplomatique qui avait été attaqué était garé devant le bâtiment. Les autorités américaines compétentes ont été immédiatement contactées. Un groupe de criminologues et d'experts en criminalité a examiné la scène et emporté les projectiles pour enquêter de manière plus approfondie.

12. L'**Azerbaïdjan** (10 février 2023) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires :

Le 27 janvier 2023, une attaque armée a été perpétrée contre l'ambassade de la République d'Azerbaïdjan, située à Téhéran.

À 8 h 32, immédiatement après que le personnel de l'ambassade est entré dans le bâtiment administratif par la porte principale, l'agresseur a délibérément percuté un véhicule appartenant à la mission diplomatique de l'Azerbaïdjan, qui était garé devant le bâtiment de l'ambassade. Profitant de ce qu'un membre du personnel avait ouvert la porte pour vérifier d'où venait le bruit provoqué par la collision, l'agresseur a sorti un fusil-mitrailleur de son véhicule et a fait un geste en direction de l'agent de la police diplomatique iranienne posté à l'entrée du bâtiment avant de pénétrer dans l'ambassade en ouvrant le feu.

Au cours des quatre minutes qui ont suivi, l'agresseur a tiré de nombreux coups de feu sur le personnel de l'ambassade. Le chef des services de sécurité de l'ambassade, Orkhan Asgarov, est décédé sur les lieux et un autre membre du personnel, Mahir Imanov, a été grièvement blessé. Un autre membre du personnel, Vasif Taghiyev, a réussi à retirer le fusil-mitrailleur des mains de l'agresseur et à pousser celui-ci hors du bâtiment.

À 8 h 34, un véhicule de la police iranienne est arrivé à l'ambassade, mais après quelques secondes de conversation entre une personne qui se trouvait à bord du véhicule et un agent de la police diplomatique posté à l'entrée, il s'est éloigné. L'agent de la police diplomatique iranienne posté à l'entrée n'est pas intervenu pendant l'incident. Au contraire, il a abandonné son poste et quitté les lieux.

Après avoir été poussé hors de l'ambassade une première fois, l'agresseur a rechargé son fusil et commencé à tirer de manière ininterrompue sur l'entrée de l'ambassade ainsi que sur les fenêtres des appartements du bâtiment. Il a également mis le feu aux pneus du véhicule de l'ambassade à deux reprises, à l'aide d'une substance combustible.

Après avoir cassé la porte à l'aide d'un lourd maillet pris dans le coffre de sa voiture, l'assaillant est parvenu à s'introduire dans l'ambassade une seconde fois à 8 h 45, dans l'intention de tuer les diplomates et les membres de leur famille. Une nouvelle fois, M. Taghiyev l'a forcé à quitter le bâtiment.

Dans la rue, l'agresseur a tenté d'incendier les véhicules de l'ambassade garés devant le bâtiment à l'aide d'un cocktail Molotov. Ce n'est qu'à 8 h 49, lorsque l'homme a pris feu de manière accidentelle, que la police est intervenue. Toutefois, elle ne l'a ni arrêté ni même traité comme un criminel, et l'a au contraire aidé à étouffer les flammes. L'agresseur a continué d'errer dans la zone pendant quelque temps, insultant les diplomates de l'ambassade et menaçant verbalement de les tuer.

L'agresseur a alors commencé à insister pour que M. Taghiyev descende. À ce moment-là, M. Taghiyev demandait, depuis la fenêtre de l'ambassade,

l'arrestation de l'agresseur. Quand le diplomate est descendu, l'assaillant l'a de nouveau menacé et a voulu l'attaquer. De nouveau, la police n'a pas réagi.

Ce n'est que vers 8 h 55, après s'être contentée d'observer pendant plus de vingt minutes l'attaque armée meurtrière et les actes d'agression commis par l'assaillant contre le personnel et les locaux de l'ambassade, que la police lui a passé les menottes, l'a fait monter dans une voiture et a quitté les lieux.

13. La **République de Moldova** (28 février 2023) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes aux missions et représentants diplomatiques et consulaires en République de Moldova :

Entre 2017 et 2022, 14 atteintes à la protection, à la sécurité et à la sûreté des missions et représentants diplomatiques et consulaires, ainsi que des missions et représentants jouissant du statut diplomatique auprès d'organisations intergouvernementales internationales accréditées en République de Moldova, ont été recensées, dont :

- 1 cas de déprédations volontaires sur un bâtiment (ambassade de la Fédération de Russie) ;
- 1 cas de comportement agressif envers des membres du personnel diplomatique (ambassade de la République d'Azerbaïdjan) ;
- 2 cas d'intrusion non autorisée dans l'enceinte d'une représentation diplomatique (ambassade de la République de Pologne, ambassade de la République fédérale d'Allemagne) ;
- 8 cas de courriers électroniques ou postaux anonymes contenant de fausses alertes à l'explosif [ambassade de la Fédération de Russie (4) ; ambassade d'Ukraine (2) ; ambassade des États-Unis d'Amérique et ambassade du Kazakhstan, (1 chacune)].

Il convient de préciser que, dans tous les cas mentionnés ci-dessus, les carabiniers en poste ont démontré leur réactivité, de même que les éléments de réserve se tenant à disposition, qui ont fourni l'appui nécessaire aux services compétents du commissariat du Ministère de l'intérieur en filtrant l'accès des personnes et des unités de transport.

À compter du 24 février 2022, les mesures relatives à la sécurité et à l'ordre public ont été renforcées dans toutes les missions diplomatiques accréditées en République de Moldova et des dispositions spéciales ont été prises pour assurer la sécurité des représentations diplomatiques de l'Ukraine, de la Fédération de Russie, des États-Unis d'Amérique, de la Pologne et de la Roumanie.

En outre, le Ministère de l'intérieur a prié le Ministère des affaires étrangères d'informer les représentants des missions diplomatiques étrangères accréditées en République de Moldova de la procédure de gestion des appels d'urgence en place au niveau national et de définir avec eux le protocole à suivre en réponse à une menace de danger ou à une situation dangereuse imminente ou réelle qui nécessiterait l'intervention de services spéciaux d'urgence dans l'enceinte d'une mission diplomatique.

14. Le **Bélarus** (17 mai 2023) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires :

Lettonie

Le 9 février 2023, une personne non identifiée se trouvant en état d'ébriété a tenté de s'introduire dans l'enceinte du consulat général du Bélarus à

Daugavpils et a endommagé le portail en criant des slogans pro-ukrainiens. Elle a été arrêtée. Un procès-verbal a été dressé en vertu du droit administratif letton.

Lituanie

Le 20 avril 2023, l'ambassade du Bélarus a été la cible d'un cocktail Molotov. Le chargé d'affaires par intérim et des policiers lituaniens se sont rendus sur place. L'inspection des lieux a révélé la présence de fragments d'un cocktail Molotov et d'une petite lampe à huile. L'analyse des images de vidéosurveillance a montré qu'un cocktail Molotov et une lampe à huile avaient été lancés en direction de l'ambassade par une ou plusieurs personnes. L'incendie, mineur, n'a pas causé de dégâts importants.

15. La **République islamique d'Iran** (5 avril 2024) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires :

« Le 1^{er} avril 2024 à 16 h 45, le régime d'occupation israélien a perpétré une attaque terroriste odieuse et abominable contre les locaux diplomatiques de la République islamique d'Iran en République arabe syrienne. Les locaux diplomatiques de la République islamique d'Iran à Damas ont été délibérément visés par des missiles lors de frappes aériennes lancées par le régime israélien. Ces frappes ont provoqué la disparition tragique d'au moins sept martyrs parmi le personnel iranien, dont des conseillers militaires de haut rang, et totalement détruit les locaux diplomatiques en question.

La République islamique d'Iran condamne dans les termes les plus fermes ces crimes atroces et ces attaques terroristes lâches et réaffirme que cet acte de terrorisme constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du droit international et du principe fondamental de l'inviolabilité des locaux et des représentants diplomatiques et consulaires, tel qu'il est défini dans la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques (1961), la Convention de Vienne sur les relations consulaires (1963) et la Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques (1973), et fait peser une lourde menace sur la paix et la sécurité régionales.

16. La **République de Moldova** (10 avril 2024) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes aux missions et représentants diplomatiques et consulaires en République de Moldova :

Le 9 mars 2023, un homme a faussement fait savoir que l'ambassade de la Fédération de Russie à Chisinau était minée. Il savait qu'il transmettait des informations erronées qui mettaient en péril les activités de l'entité.

Le 12 mars 2023, une femme a donné plusieurs coups au panneau d'information situé à l'entrée de la section consulaire de l'ambassade de la Fédération de Russie à Chisinau.

Dans les cas cités, les carabiniers présents aux postes de garde et de protection ont réagi rapidement.

Depuis le 24 février 2022, les mesures relatives à la sécurité et à l'ordre public ont été renforcées dans toutes les missions diplomatiques étrangères accréditées auprès de la République de Moldova, un régime de sécurité spécial étant appliqué aux sièges des missions diplomatiques de l'Ukraine, des États-Unis d'Amérique, de la Roumanie et de la Fédération de Russie, y compris le Centre russe des sciences et de la culture.

Le 31 juillet et le 1^{er} août 2023, un groupe de personnes non identifiées a sauté par-dessus la clôture et s'est introduit dans l'ambassade de la République de Géorgie. Elles ont volé des marchandises sans se faire voir, causant des dommages matériels considérables à l'ambassade. Une procédure pénale a été engagée et les auteurs ont été identifiés.

Le 17 mars 2024, un homme a lancé un objet fumigène sur le territoire de l'ambassade de la Fédération de Russie. Il a été placé en détention et une enquête pénale a été ouverte.

17. Le **Mexique** (12 avril 2024) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires :

Dans la nuit du vendredi 5 avril 2024, des forces de sécurité de la République de l'Équateur ont déployé une opération à proximité de l'ambassade du Mexique à Quito, qui a abouti à l'entrée non autorisée de personnel et de véhicules de ces forces, à l'agression physique du personnel diplomatique et à la soustraction d'une personne à laquelle le Mexique avait accordé une protection au titre de l'asile politique.

Ces actions constituent une violation flagrante du droit international, en particulier des dispositions de l'article 22 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, en vertu desquelles l'Équateur interdit à ses agents de pénétrer dans l'Ambassade du Mexique et prend toutes les mesures appropriées afin d'empêcher que l'ambassade ne soit envahie ou endommagée et la paix de la mission troublée.

Il convient de souligner tout particulièrement le fait que les forces de sécurité armées de l'Équateur ont porté atteinte à l'intégrité et à la dignité de l'Adjoint au chef de mission de l'Ambassade du Mexique en le poussant et en le soumettant violemment au sol, tout en le retenant à genoux. Ces actes constituent une violation incontestable de l'article 29 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, qui établit que la personne de l'agent diplomatique est inviolable, obligeant l'État accréditaire à le traiter avec le respect qui lui est dû et à prendre toutes les mesures appropriées pour empêcher toute atteinte à sa personne, à sa liberté ou à sa dignité.

En raison de ces actions contraires au droit international et aux règles fondamentales de la coexistence internationale, le Mexique a rompu ses relations diplomatiques et consulaires avec la République de l'Équateur le jour même où les événements décrits ci-dessus se sont produits.

Par conséquent, et en l'absence de garanties de la part de la République de l'Équateur pour protéger l'ambassade contre toute intrusion ou dommage et pour protéger le personnel diplomatique mexicain dans ce pays contre toute atteinte à sa vie et à sa dignité, le Mexique a immédiatement retiré son personnel accrédité en Équateur.

Le Mexique a demandé à l'Équateur de fournir les garanties nécessaires au départ du personnel mexicain, en assurant qu'en territoire mexicain, le personnel diplomatique équatorien, ainsi que ses locaux, bénéficieraient des garanties nécessaires à la sauvegarde de leur sécurité et de leur intégrité. Les États-Unis mexicains demandent à la République de l'Équateur d'accorder les mêmes garanties, conformément à l'article 45 a) de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

L'entrée violente et non autorisée et l'atteinte à la personne et à la dignité de l'Adjoint au chef de mission de l'ambassade du Mexique en Équateur constituent des violations graves de l'ordre juridique international. À cela

s'ajoute l'expression constante et réitérée par l'Équateur de la pertinence de la nécessité des violations dans ce cas précis, ce qui montre clairement que, pour le Gouvernement équatorien, le respect des normes du droit international et la recherche de solutions autres que l'emploi de la force sont facultatifs.

Compte tenu de ce comportement illicite flagrant, reconnu et répété, le Mexique a demandé à la Cour internationale de Justice, le 11 avril dernier, d'engager une procédure afin que la plus haute juridiction internationale déclare l'Équateur internationalement responsable et ordonne les mesures de réparation prévues par le droit international en fonction des graves violations commises.

18. Le **Bélarus** (8 mai 2024) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires :

Le 2 juillet 2023, un homme a brisé, à l'aide d'une pierre, quatre fenêtres au premier étage du bâtiment loué par l'ambassade de la République du Bélarus au Royaume des Pays-Bas, dégradé la façade avec des slogans anti bélarussiens et peint un drapeau blanc-rouge-blanc sur la porte d'entrée.

La police néerlandaise a appréhendé l'auteur de l'acte, qui fait l'objet d'une procédure pénale.

19. La **Fédération de Russie** (9 mai 2024) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires :

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
Australie	Depuis mai 2022	Les missions diplomatiques russes reçoivent régulièrement des messages et des courriers insultants par téléphone et par voie électronique. Des tracts contenant des menaces sont déposés sur des véhicules diplomatiques en stationnement.
	30 août 2022 et 21 août 2023	Des drones ont été vus en train de survoler l'ambassade.
	26 septembre 2022	Une personne non identifiée a jeté une bouteille en verre sur la vitre d'une voiture qui quittait l'ambassade.
	6 février 2023	Une personne non identifiée a jeté un sac de sport par-dessus la clôture entourant le consulat général à Sydney.
	22 mars et 25 avril 2023	Des effractions et des intrusions illégales ont été recensées dans le bâtiment de la représentation commerciale de la Russie
	3 juin 2023	Un participant à des manifestations antirusses régulières a lancé un opossoum mort dans l'enceinte de l'ambassade.
Autriche	Juillet 2022	Un homme non identifié a pénétré dans le bâtiment résidentiel de la représentation commerciale de la Fédération de Russie à Vienne après en avoir brisé la serrure magnétique.
	23 septembre 2022	En pleine journée, un homme non identifié a jeté un sac à dos et deux enveloppes contenant des lettres par-dessus la clôture de l'ambassade de la Fédération de Russie à Vienne alors qu'il passait à pied devant l'entrée principale du bâtiment.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	13 décembre 2022	L'ambassade de la Fédération de Russie à Vienne a reçu un courriel anonyme l'avertissant de la présence d'une bombe dans le bâtiment et insultant le personnel.
	31 décembre 2023	Dans la soirée, intrusion de deux personnes extérieures dans les bureaux de la représentation commerciale de la Fédération de Russie à Vienne.
	Janvier 2024	Une personne non identifiée a collé des tracts antirusse et pro-ukrainiens sur la porte d'entrée et sur la plaque murale de la représentation commerciale de la Fédération de Russie.
Albanie	1 ^{er} mai 2023	L'ambassade de Russie à Tirana a reçu sur Facebook le message suivant en albanais : « Sortez, je vais tous vous tuer ; arrêtez de vous cacher dans votre ambassade ».
Afghanistan	5 septembre 2022	Un attentat-suicide perpétré par Daech à l'entrée de la section consulaire de l'ambassade de Russie à Kaboul a tué deux membres du personnel de la mission diplomatique et 10 citoyens afghans.
Bulgarie	2022-2024	À plusieurs reprises, lors de manifestations antirusse à proximité immédiate de l'entrée principale de l'ambassade, un groupe de manifestants a complètement bloqué l'accès principal des véhicules au bâtiment pendant plusieurs heures.
	Depuis mai 2022	L'ambassade reçoit régulièrement, sur les médias sociaux et par courrier électronique, des messages anonymes contenant des menaces de violence physique contre des membres du personnel et leur famille.
	9 mai et 10 octobre 2022	Lors de manifestations antirusse à proximité immédiate de l'entrée principale de l'ambassade, un groupe de manifestants a complètement bloqué l'accès principal des véhicules au bâtiment pendant plusieurs heures.
	4 et 9 juin, 20 août et 19 septembre 2023	
	16 février et 1 ^{er} mars 2024	
	20 juin 2023	Des personnes non identifiées ont volé une caméra de vidéosurveillance située dans l'enceinte du consulat général de Russie à Varna et en ont endommagé une autre.
	Novembre 2023	Sur les médias sociaux, l'organisation non gouvernementale Atlantic Council of Bulgaria a demandé aux Bulgares de « surveiller » les diplomates russes et les membres de leur famille en filmant leurs rendez-vous.
Royaume-Uni	Mars à juin 2022	Des objets pointus ont été lancés dans l'enceinte de la représentation commerciale de la Russie à Londres dans l'objectif de crever les pneus des voitures.
	3 avril 2022	Des personnes non identifiées ont collé des affiches au contenu antirusse sur une voiture officielle de l'ambassade de Russie à Londres.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	18 avril 2022	Une personne non identifiée a aspergé de peinture rouge le panneau d'information de la section consulaire de l'ambassade de Russie à Londres.
	De la mi-2022 à avril 2024	L'ambassade a régulièrement subi des nuisances sonores causées par des personnes non identifiées utilisant des mégaphones et jouant des instruments de musique, ce qui a perturbé le bon fonctionnement de la section consulaire de l'ambassade et suscité l'inquiétude et la peur des visiteurs. L'ambassade a régulièrement reçu, par courrier électronique et par téléphone, divers types de menaces visant son personnel.
	23 juin 2022	Une personne non identifiée a brisé une partie des armoiries de la Russie se trouvant sur le portail de l'ambassade.
	19 août 2022	La voiture officielle d'un conseiller de l'ambassade a été attaquée et endommagée.
	24 août 2022	Des personnes non identifiées ont aspergé de peinture le panneau d'affichage et le guichet de la section consulaire de l'ambassade.
	11 novembre 2022	La voiture officielle d'un conseiller de l'ambassade a été attaquée et endommagée.
	24 novembre 2022	Une personne non identifiée a jeté des œufs sur le bâtiment du consulat général de Russie à Édimbourg.
	16 février 2023	Une personne non identifiée a brisé une partie des armoiries de la Russie se trouvant sur le portail de la résidence de l'Ambassadeur.
	24 février 2023	Des personnes non identifiées ont lancé des œufs et du yaourt dans l'enceinte de l'ambassade. Des personnes non identifiées ont crevé les pneus de deux véhicules officiels de l'ambassade.
	28 février 2023	Une tentative d'intrusion dans l'enceinte de l'ambassade a été recensée.
	11 mars 2023	Une personne non identifiée a lancé un sac au contenu suspect dans l'enceinte de l'ambassade.
	11 avril 2023	La police londonienne a reçu un appel anonyme concernant la présence d'une bombe dans les bâtiments de l'ambassade de Russie.
	5 mai 2023	Une personne non identifiée a lancé un sac au contenu suspect dans l'enceinte de l'ambassade.
	30 mai 2023	Une intrusion dans l'enceinte de la section consulaire de l'ambassade a été recensée.
	24 août 2023	Des personnes non identifiées ont lancé des œufs dans l'enceinte de l'ambassade.
	3 décembre 2023	Une personne non identifiée a lancé des déchets dans l'enceinte de l'ambassade.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	15 décembre 2023	Des personnes non identifiées ont lancé des œufs dans l'enceinte de l'ambassade.
	12 février 2024	Une personne non identifiée a peint une inscription antirusse sur la clôture de l'ambassade.
	16 mars 2024	Une personne non identifiée a peint une inscription antirusse sur la clôture de l'ambassade.
	1 ^{er} avril 2023	Une personne non identifiée a peint en rouge des inscriptions antirusse sur la porte d'entrée du consulat général.
	6 juin 2023	Une personne non identifiée a jeté des œufs sur le bâtiment du consulat général.
	6 novembre 2023	Une personne non identifiée a tenté d'arracher une pancarte du mur du consulat général.
	25 et 28 février 2024	Des personnes non identifiées ont lancé des déchets ménagers dans l'enceinte du consulat général.
Hongrie	Septembre 2022	Une personne non identifiée a aspergé de peinture rouge le guichet de la section consulaire de l'ambassade de la Fédération de Russie à Budapest.
	Décembre 2022	L'ambassade de la Fédération de Russie à Budapest a reçu deux menaces de bombe par courrier électronique.
Allemagne	6 mai 2022	Une tentative d'acte terroriste a été commise contre des journalistes russes et des membres de leur famille vivant dans un complexe résidentiel appartenant à la Fédération de Russie. La fenêtre d'un des appartements a été brisée par une bouteille lancée depuis la rue. En inspectant les lieux, les habitants de l'immeuble ont trouvé un objet suspect (vraisemblablement un bidon contenant un détonateur). Les policiers allemands dépêchés sur les lieux ont déterminé qu'il s'agissait d'un engin explosif improvisé et décidé de le désactiver sur place.
	10 octobre 2022	Un groupe de jeunes a vandalisé l'entrée principale de l'ambassade de la Fédération de Russie à Berlin en y jetant des pots de peinture rouge. La façade du bâtiment a été endommagée. Des personnes non identifiées ont délibérément aspergé de peinture la façade et l'enseigne du consulat général de Russie à Francfort-sur-le-Main.
	21 octobre 2022	Des personnes non identifiées ont aspergé de peinture jaune et de peinture bleue la clôture et le portail du consulat général de Russie à Leipzig.
	20 et 21 février 2023	Des bouteilles en verre ont été lancées dans l'enceinte du consulat général de Russie à Munich, où elles se sont brisées.
	22 février 2023	Le portail, le guichet, une partie du mur, le panneau d'affichage et la boîte aux lettres du consulat général de Russie à Bonn ont été aspergés de peinture rouge.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	24 février 2023	Deux pots en verre contenant de la peinture rouge ont été jetés sur le bâtiment des services du consulat général de Russie à Bonn. La façade et le trottoir ont été endommagés.
	4, 7 et 22 mai 2023	Des récipients en verre ont été lancés dans l'enceinte du consulat général de Russie à Munich, où ils se sont brisés.
	10 août 2023	Une bouteille en verre a été jetée par-dessus la clôture de l'ambassade de la Fédération de Russie à Berlin et s'est brisée à proximité immédiate de l'entrée centrale du bâtiment principal.
	15 février 2024	Un récipient contenant de la peinture rouge a été lancé dans l'enceinte du consulat général de Russie à Munich, où il s'est brisé. Les locaux ont été endommagés.
Grèce	7 juin 2022	Les flexibles de frein de la voiture d'un diplomate de l'ambassade de Russie à Athènes ont été sectionnés alors que le véhicule était stationné devant le domicile du diplomate, ce qui aurait pu provoquer un grave accident.
	24 février 2023	Un sac noir suspect au contenu non identifié a été abandonné devant le consulat général de Thessalonique.
	24 avril 2023	Un paquet a été jeté par-dessus la clôture de l'ambassade à Athènes.
	10 mai 2023	Des vandales ont endommagé un véhicule diplomatique de l'ambassade de Russie à Athènes.
	12 janvier 2024	L'ambassade a reçu par la poste grecque une enveloppe en provenance de Finlande contenant une substance pulvérulente.
	8 mars 2024	Des vandales ont tracé des inscriptions offensantes sur le bâtiment du consulat général de Russie à Thessalonique.
	24 mars 2024	L'ambassade a reçu sur Instagram un message dans lequel on la menaçait de diffuser les données personnelles des diplomates russes sur des chaînes Telegram radicales afin de les traquer et de porter atteinte à leur intégrité physique.
Danemark	Décembre 2022	Une personne non identifiée a aspergé de peinture rouge le mur de l'école de l'ambassade pendant la nuit.
	Juin 2023	Une personne non identifiée a tenté de pénétrer dans l'enceinte de l'ambassade en dehors des heures d'ouverture.
	17 février 2024	L'enseigne de l'ambassade a été aspergée de peinture.
Israël	22 septembre 2023	Une personne non identifiée a tenté de verser un liquide indéterminé sur l'Ambassadeur de Russie en Israël.
	24 février 2024	Une personne non identifiée a aspergé de peinture la clôture du consulat général de Russie à Haïfa.
Irlande	De mai 2022 à avril 2024	Des manifestations antirusse se sont tenues quotidiennement devant l'ambassade.
	16 mai 2022	Des menaces de violence physique ont été proférées à l'égard des membres du personnel de l'ambassade et de leur famille.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	6 octobre 2022	L'ambassade a reçu une enveloppe contenant une balle.
	21 décembre 2022	Une menace de bombe contre l'ambassade a été reçue par courrier électronique.
	22 juin 2023	Une menace de bombe contre l'ambassade a été reçue par téléphone.
	31 octobre 2023	La clôture de la résidence de l'Ambassadeur a été aspergée de peinture rouge.
	6 décembre 2023	La clôture de la résidence de l'Ambassadeur a été aspergée de peinture rouge.
	24 février 2024	La clôture de la résidence de l'Ambassadeur a été aspergée de peinture jaune et de peinture bleue.
Islande	27 mai 2022	Une personne non identifiée a frappé bruyamment sur la clôture et le portail de l'ambassade pendant la nuit.
	4 juin 2022	Une personne non identifiée a jeté des œufs sur l'ambassade et sa section consulaire ainsi que sur un véhicule officiel de l'ambassade en stationnement.
	7 juin 2022	Trois personnes non identifiées ont pénétré illégalement dans l'enceinte de l'ambassade en franchissant la clôture.
Canada	Mai à juin 2022	L'ambassade a reçu des menaces visant l'Ambassadeur et sa famille par courrier électronique.
	18 août 2022	Une personne non identifiée a lancé plusieurs douzaines d'œufs dans l'enceinte de l'ambassade.
	8 septembre 2022	Un groupe de 10 personnes a manifesté devant la section consulaire de l'ambassade. Les manifestants ont sonné et frappé à la porte d'entrée, proféré des menaces visant les membres du personnel et empêché ces derniers de quitter les lieux pendant deux heures.
	12 septembre 2022	Une personne non identifiée a lancé un cocktail Molotov dans l'enceinte de l'ambassade.
	21 septembre 2022	Des manifestants ont attaqué le véhicule de l'Ambassadeur alors que celui-ci quittait la mission diplomatique, proférant des insultes et frappant la carrosserie, les vitres et les rétroviseurs avec des hampes de drapeaux.
	30 septembre 2022	Des manifestants ont outragé le drapeau russe qui avait été attaché par des Russes à la clôture de l'ambassade.
	10 octobre 2022	Lors d'une manifestation de masse, des tomates et du colorant ont été lancés dans l'enceinte de l'ambassade.
	15 janvier 2023	À l'aide d'une hache, une personne non identifiée a arraché de la clôture du consulat général à Montréal une plaque portant les armoiries de la Russie et s'en est emparé.
	17 janvier 2023	Une personne non identifiée a photographié avec un appareil professionnel tous les véhicules diplomatiques quittant l'ambassade.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	28 janvier 2023	Près du consulat général à Montréal, un manifestant a frappé avec la hampe d'un drapeau ukrainien le toit d'une voiture diplomatique tandis qu'elle quittait le bâtiment.
	18 mars 2023	Une personne non identifiée a lancé un sac au contenu suspect dans l'enceinte de l'ambassade.
	22 mars 2023	Le personnel de l'ambassade a découvert une caméra vidéo installée sans l'autorisation des autorités locales sur un poteau électrique situé à côté de la mission diplomatique.
	17 avril 2023	Une personne non identifiée a aspergé de peinture rouge la base en béton de la clôture de l'ambassade.
	6 juin 2023	En quittant la section consulaire, un membre du corps diplomatique a été insulté par des manifestants agressifs. Ses vêtements ont été souillés et il a été menacé d'agression physique.
	24 au 29 juin 2023	Des manifestations ont eu lieu à proximité immédiate de l'entrée de l'ambassade, obstruant le passage des voitures diplomatiques. Les plaques d'immatriculation et les passagers des véhicules ont été photographiés et les clichés ont été diffusés publiquement sur les médias sociaux.
	2 septembre 2023	Une personne non identifiée a lancé cinq pots de peinture rouge dans l'enceinte de l'ambassade.
	1 ^{er} janvier 2024	Trois jeunes ont déployé un drapeau de l'organisation extrémiste Secteur droit à l'entrée de l'ambassade et dégoupillé une grenade fumigène.
	19 février 2024	Une personne non identifiée a jeté une fleur enveloppée d'un emballage suspect sur le capot de la voiture de l'Ambassadeur tandis qu'elle quittait l'ambassade.
	24 mars 2024	Une personne non identifiée a jeté près du portail de l'ambassade une note sur laquelle il était écrit en anglais « Daech ne tue pas assez de Russes ».
Lettonie	31 mars et 2 avril 2023	Des personnes non identifiées ont collé des affiches au contenu provocateur sur les murs d'un complexe résidentiel.
	1 ^{er} octobre 2023	Des personnes non identifiées ont tracé à la peinture des déclarations antirusse sur la façade historique d'un complexe résidentiel.
	30 mars 2024	Un participant à une manifestation antirusse régulière organisée devant la mission diplomatique russe s'est attaché à la grille de l'ambassade.
Lituanie	12 mai et 23 octobre 2022	Des personnes non identifiées ont aspergé de peinture rouge la clôture de l'ambassade.
	25 octobre 2022	Un drone a été détecté au-dessus de l'ambassade.
	13 et 21 décembre 2022	La mission diplomatique a reçu des menaces de bombe par courrier électronique.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	7 et 8 avril 2024	Des cocktails Molotov ont été jetés sur le bâtiment de l'ambassade, mettant le feu à la façade.
Mexique	1 ^{er} juin 2022	L'ambassade a reçu une menace de bombe par téléphone.
	6 juin 2022	Une menace terroriste a été reçue par courrier électronique.
	8 juillet 2022	Un échange de tirs a eu lieu entre la police et des délinquants en face du bâtiment de la mission diplomatique russe. Plusieurs balles ont touché la clôture de la mission diplomatique, dont une a pénétré dans l'enceinte, où elle a touché le capot d'une voiture diplomatique.
	26 juin 2023	Le Directeur de la représentation commerciale de la Russie a été victime d'une agression armée. D'importantes sommes d'argent ont été dérobées.
	18 novembre 2023	Un membre du personnel de l'ambassade a été victime d'une agression armée. Des effets personnels et de l'argent ont été volés.
	13 mars 2024	Une tentative de vol à main armée a été commise contre un membre du personnel de l'ambassade.
Pays-Bas	Juillet 2023	Des personnes non identifiées ont pris possession du bâtiment résidentiel de la représentation commerciale de la Russie. Le bâtiment a été évacué par les forces de police néerlandaises. L'ambassade de Russie aux Pays-Bas n'a toutefois pas été informée de cette intrusion.
	Novembre 2023	Des personnes non identifiées ont pris possession du bâtiment résidentiel de la représentation commerciale de la Russie. L'ambassade a immédiatement contacté la police d'Amsterdam, qui a refusé d'expulser les squatters parce que 24 heures s'étaient écoulées depuis l'effraction, soit le délai prévu par la loi néerlandaise.
Nouvelle-Zélande	Depuis mai 2022	À plusieurs reprises, l'ambassade a reçu du courrier, notamment électronique, contenant des insultes ainsi que des menaces pour la vie et la santé de son personnel.
		L'ambassade demeure la cible de manifestations pro-ukrainiennes hebdomadaires, qui bloquent périodiquement son seul accès.
Norvège	Février 2022 à avril 2024	Des manifestations antirusses ont eu lieu devant l'ambassade (tous les jours de février 2022 à octobre 2023, et les week-ends d'octobre 2023 à avril 2024). Les manifestants ont proféré des insultes, y compris des obscénités, à l'égard du personnel de l'ambassade. Des menaces de violence physique ont également été recensées.
	Mai 2022	La voiture officielle d'un membre du personnel de l'ambassade a été vandalisée : une croix gammée a été gravée sur la portière du conducteur.
	23 août 2022	Le véhicule officiel d'un membre du personnel de l'ambassade a été la cible d'une attaque.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	4 octobre 2022	Une personne non identifiée a empêché la voiture de l'Ambassadeur de la Fédération de Russie de quitter l'ambassade.
	13 novembre 2022	Un manifestant pro-ukrainien a attaqué la voiture officielle d'un membre du personnel de l'ambassade.
	23 janvier 2023	Un membre du personnel de l'ambassade et des membres de sa famille ont été agressés.
	13 février 2023	Une personne non identifiée a empêché un véhicule officiel transportant des enfants de quitter l'immeuble résidentiel de l'ambassade et de se rendre à l'ambassade.
	Mars et septembre 2023	Des représentants de la diaspora ukrainienne ont apposé des autocollants arborant des slogans pro-ukrainiens sur la voiture de l'Ambassadeur de la Fédération de Russie.
	6 mars 2023	Une personne non identifiée a agressé un membre du personnel de l'ambassade alors qu'il sortait de l'immeuble résidentiel de l'ambassade.
	26 juillet 2023	Un militant de la diaspora ukrainienne à Oslo a agressé un membre du personnel de l'ambassade.
	18 mars 2024	Une personne non identifiée a agressé deux membres du personnel de l'ambassade.
Pologne	11 mai 2023	Un homme non identifié a jeté une bouteille vide en verre par-dessus la clôture extérieure du complexe résidentiel de l'ambassade de la Fédération de Russie à Varsovie. La bouteille s'est brisée.
	16 mai et 6, 7 et 16 juin 2023	Un homme non identifié a tenté à plusieurs reprises de mettre le feu à l'interphone installé à l'entrée du complexe résidentiel de l'ambassade de la Fédération de Russie à Varsovie. Lors de sa première tentative, il a cassé la caméra de l'interphone et a causé d'autres dommages.
	13 juin 2023	Une manifestation autorisée par les autorités locales s'est tenue à l'entrée du consulat général de Russie à Cracovie, au cours de laquelle l'accès au consulat a été bloqué par les manifestants pendant 45 minutes, ce qui a empêché la représentation diplomatique de recevoir des visiteurs.
	23 juillet 2023	Lors d'une inspection du courrier reçu par l'ambassade de la Fédération de Russie à Varsovie, il a été établi qu'une des enveloppes aurait pu contenir un agent chimique pulvérulent.
	1 ^{er} septembre 2023	Un homme non identifié a lancé un marteau par-dessus la clôture extérieure de l'ambassade de la Fédération de Russie à Varsovie.
	14 septembre 2023	Une femme non identifiée a jeté des sacs par-dessus la clôture extérieure de l'ambassade de la Fédération de Russie à Varsovie, dans lesquels auraient pu se trouver des objets dangereux pour la vie ou la santé du personnel de l'ambassade.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	18 septembre 2023	Un homme non identifié a jeté un porte-documents par-dessus la clôture extérieure de l'ambassade de la Fédération de Russie à Varsovie.
	28 septembre 2023	Un homme non identifié a téléphoné deux fois à l'ambassade de la Fédération de Russie à Varsovie pour signaler la prétendue présence d'engins explosifs dans un centre commercial situé à environ 300 mètres du complexe résidentiel de l'ambassade ainsi que dans l'ambassade elle-même.
	10 octobre 2023	Quatre hommes non identifiés ont lancé des pierres par-dessus la clôture extérieure, qui ont atterri sur le parking du complexe résidentiel de l'ambassade de la Fédération de Russie à Varsovie.
	14 février 2024	Des hommes et des femmes non identifiés ont versé de la peinture sur les marches de l'entrée de service du consulat général de Russie à Cracovie. Les marches ont été abîmées.
	24 février 2024	Des personnes non identifiées ont déchargé deux tonnes de fumier devant la résidence du représentant commercial de la Fédération de Russie en Pologne, puis ont quitté la zone adjacente à la résidence.
Slovaquie	14 juin 2022	Deux récipients contenant une substance chimique ont été abandonnés dans l'enceinte de l'ambassade de la Fédération de Russie à Bratislava. Aucun dommage n'est à déplorer. Le délinquant a été arrêté par la police. Un procès-verbal de constatation d'une infraction administrative a été dressé.
	30 septembre 2022	L'ambassade de la Fédération de Russie à Bratislava a été vandalisée : le portail et l'enseigne située à l'entrée ont été aspergés de peinture. Deux personnes ont été arrêtées par la police. Un procès-verbal d'infraction administrative a été dressé.
	13 décembre 2022	L'ambassade de la Fédération de Russie à Bratislava a reçu une menace d'acte terroriste (menace de bombe) par courrier électronique.
	9 janvier 2024	L'ambassade de la Fédération de Russie à Bratislava a reçu une lettre contenant une substance chimique pulvérulente.
République de Chypre	5 octobre 2023	À Nicosie, des agents du service des migrations de la République de Chypre ont infligé des blessures corporelles à un journaliste de Rossiyskaya Gazeta accrédité à Chypre détenu illégalement et de force en vue de son expulsion, ainsi qu'à l'agent de sécurité de l'ambassade qui l'accompagnait, mettant en danger la vie de ce dernier de manière injustifiée.
	17 mars 2024	L'agent de sécurité de l'ambassade qui assurait la sécurité lors de l'élection présidentielle russe a été agressé et blessé par un citoyen de la Fédération de Russie membre de l'« opposition hors système ». Les faits se sont produits à l'entrée de la section consulaire de l'ambassade russe en présence de policiers chypriotes, qui n'ont rien fait pour

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
		appréhender l'agresseur. À la suite de ces faits illicites, une communication a été adressée aux autorités compétentes de la République de Chypre, qui n'y ont toutefois pas donné de réponse satisfaisante.
République de Moldova	Depuis février 2022	Depuis le début de l'opération militaire spéciale, des manifestations antirusses ont régulièrement lieu devant l'ambassade de Russie à Chisinau avec la connivence des autorités de police locales. Les manifestants profèrent des menaces à l'égard du personnel de la mission diplomatique et des insultes visant les dirigeants de la Fédération de Russie.
	7 octobre 2022	Un délinquant a tracé une inscription offensante sur la clôture de l'ambassade de Russie à Chisinau, avant de lancer des pétards en direction de l'ambassade. Le bâtiment a été endommagé.
	2 août 2023	Un habitant a tenté d'enfoncer le portail principal de l'ambassade de Russie à Chisinau avec sa voiture.
	17 mars 2024	Lors de l'élection présidentielle russe, un délinquant a lancé deux cocktails Molotov sur l'ambassade de Russie à Chisinau. Le bâtiment a été endommagé.
Roumanie	Depuis mai 2022	L'ambassade de Russie à Bucarest et le consulat général à Constanța reçoivent fréquemment des appels téléphoniques et des courriels offensants et menaçants à l'égard de leur personnel. Des manifestations antirusses se tiennent périodiquement devant les bâtiments de la mission diplomatique et du consulat général, entravant leur fonctionnement.
	17 février et 11 décembre 2023	Des enveloppes contenant une substance pulvérulente ont été découvertes dans le courrier reçu par l'ambassade.
Soudan	Avril à mai 2023	La résidence de l'ambassadeur ainsi que des appartements loués par l'ambassade ont été entièrement pillés ; certains appartements ont été transformés en sites de déploiement temporaire et en postes de tir. En passant sous silence l'imminence d'un conflit armé, la direction de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan a mis en danger la vie de son propre personnel et celle du personnel diplomatique étranger.
États-Unis d'Amérique	Mai 2022 à mai 2024	L'ambassade de Russie à Washington a recensé les faits suivants : trois actes de vandalisme (la clôture de l'ambassade a été aspergée de peinture) ; trois tentatives d'intrusion en voiture dans le vestibule de l'ambassade ; neuf lancers d'objets suspects dans l'enceinte de l'ambassade ; 24 cas de projection lumineuse sur la façade du bâtiment administratif de l'ambassade ; deux enregistrements vidéo de la mission diplomatique russe ; 106 rassemblements auxquels ont participé un grand nombre de personnes et lors desquels ont été utilisés des amplificateurs de son ; quatre cas de comportement agressif de manifestants à l'égard du personnel de l'ambassade ; 25 survols de l'ambassade par des hélicoptères ; plus de 30 cas où des publicités « ciblées » ont

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
		été adressées à des représentants de la Russie à des fins de recrutement et de propagande ; plus de 70 courriels contenant diverses menaces à l'égard de hauts dirigeants de la Russie ainsi que des insultes russophobes ; une intrusion dans l'enceinte de l'ambassade. Le consulat général de Russie à Houston a enregistré les faits suivants : 17 rassemblements ; un acte de vandalisme ; 300 appels téléphoniques et courriels menaçant des hauts dirigeants de la Russie ; un enregistrement vidéo pendant une manifestation ; une menace de bombe. Le consulat général de Russie à New York a enregistré les faits suivants : 120 manifestations ; cinq actes de vandalisme ; huit appels téléphoniques et courriels menaçant des hauts dirigeants de la Russie ; 120 enregistrements vidéo pendant des manifestations ; 10 cas où des publicités « ciblées » ont été reçues à des fins de recrutement et de propagande ; six lancers d'objets divers. À New York, des manifestations hebdomadaires ont eu lieu devant le complexe résidentiel Riverdale (où vivent des membres du corps diplomatique russe), lors desquelles des slogans antirusses ont été scandés et des insultes proférées. À une occasion, l'entrée du complexe a été filmée. Chaque jour, la Mission permanente de la Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies reçoit des insultes et des menaces générales par téléphone.
Finlande	2022 à avril 2024	À plusieurs reprises, des emblèmes de l'État ukrainien et des images offensantes pour la Fédération de Russie et ses citoyens ont été collés sur les murs et les clôtures de l'ambassade, du Centre scientifique et culturel russe et de la représentation commerciale.
	Février 2022 à avril 2024	L'ambassade a reçu du courrier, par voie électronique et postale, contenant des menaces contre la Fédération de Russie et les missions diplomatiques russes en Finlande et leur personnel. Plusieurs menaces de bombe ont été reçues. Le personnel des missions diplomatiques russes en Finlande a reçu plus de 60 enveloppes contenant une poudre non identifiée.
	24 février 2022	Une enfilade de voitures a bloqué l'entrée principale du consulat de Russie aux Îles Åland.
	25 et 26 février 2022	Un cocktail Molotov a été lancé dans l'enceinte du consulat général de Russie à Turku (fermé depuis le 1 ^{er} octobre 2023).
	26 février 2022	Des œufs ont été jetés sur des voitures stationnées dans le parking de la représentation commerciale de la Fédération de Russie.
	3 mars 2022	L'ambassade a reçu par la poste des enveloppes contenant une poudre non identifiée.
	15 mars 2022	Une personne non identifiée s'est introduite dans le parc de l'ambassade.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	3 avril 2022	Une tentative d'endommagement d'une caméra de surveillance a été recensée, et des insultes visant le Président russe ont été écrites sur la clôture de la représentation commerciale de la Russie.
	Nuit du 8 au 9 avril 2022	Des personnes non identifiées ont lancé des pierres dans l'enceinte du consulat général de Russie à Turku (fermé depuis le 1 ^{er} octobre 2023), fracassant le pare-brise d'un bus officiel du consulat général.
	15 avril 2022	Une personne non identifiée a tenté d'agresser avec un objet lourd un membre du personnel de l'ambassade et son enfant.
	17 avril 2022	Une personne non identifiée a attaqué un véhicule officiel de l'ambassade, dans lequel se trouvaient un membre du personnel et sa famille, tandis qu'il quittait la mission diplomatique.
	21 avril 2022	Six membres du personnel de l'ambassade ont reçu des lettres contenant des menaces de mort.
	3 mai 2022	Une personne non identifiée a aspergé l'entrée principale de l'ambassade d'un liquide rouge.
	4 mai 2022	Un activiste antirusse a enchaîné un objet en forme de pierre tombale à la clôture de l'ambassade.
	Nuit du 4 au 5 mai 2022	Des personnes non identifiées ont peint des inscriptions offensantes sur la façade du Centre scientifique et culturel russe.
	11 juin 2022	Des personnes non identifiées ont lancé une trottinette électrique dans l'enceinte de l'ambassade.
	12 juin 2022	Une personne non identifiée a lancé des pierres dans l'enceinte du consulat général de Russie à Turku (fermé depuis le 1 ^{er} octobre 2023), brisant la fenêtre de l'un des appartements résidentiels.
	1 ^{er} , 3 et 9 juillet 2022	Des personnes non identifiées ont répandu des clous et des vis autotaraudeuses devant l'entrée du consulat général de Russie à Turku (fermé depuis le 1 ^{er} octobre 2023) réservée aux véhicules.
	2 juillet 2022	Des participants à la marche LGBT ont lancé des bouteilles vides dans l'enceinte de l'ambassade.
	30 juillet 2022	Des personnes non identifiées ont lancé des bouteilles vides dans l'enceinte du consulat général de Russie à Turku (fermé depuis le 1 ^{er} octobre 2023), endommageant un véhicule officiel du consulat général.
	31 juillet 2022	Une personne non identifiée a jeté des œufs sur un véhicule officiel de l'ambassade.
	Nuit du 20 au 21 août 2022	Des personnes non identifiées ont lancé des pierres dans l'enceinte du consulat général de Russie à Turku (fermé depuis le 1 ^{er} octobre 2023), brisant une vitre du bâtiment des services.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	21 août 2022	Un drone a été détecté au-dessus de la mission diplomatique russe.
	Nuit du 21 au 22 août 2022	Des personnes non identifiées ont peint les portes de la résidence de l'Ambassadeur de Russie aux couleurs du drapeau ukrainien.
	26 novembre 2022	Des personnes non identifiées ont lancé des pierres dans l'enceinte du consulat général de Russie à Turku (fermé depuis le 1 ^{er} octobre 2023), endommageant un véhicule officiel du consulat général.
	3 et 11 décembre 2022	Des personnes non identifiées ont tenté de mettre hors service une partie de la clôture du consulat général de Russie à Turku (fermé depuis le 1 ^{er} octobre 2023).
	Nuit du 31 décembre 2022 au 1 ^{er} janvier 2023	Des personnes non identifiées ont tiré des pétards en direction du bâtiment des services de l'ambassade. Des pétards ont également été lancés en direction du bâtiment en bois du consulat de Russie aux Îles Åland.
	3 février 2023	Des personnes non identifiées ont outragé le drapeau de la Fédération de Russie devant l'entrée principale du consulat général de Russie à Turku (fermé depuis le 1 ^{er} octobre 2023).
	Nuit du 29 au 30 avril 2023	Des personnes non identifiées ont cassé le pare-brise de la voiture officielle du Consul général de Russie à Turku.
	30 avril 2023	Des personnes non identifiées ont lancé un engin explosif assourdissant dans l'enceinte du consulat de Russie aux Îles Åland et jeté des bouteilles sur le bâtiment du consulat.
	18 mai 2023	Une personne non identifiée a tenté d'escalader l'enceinte du consulat général de Russie à Turku (fermé depuis le 1 ^{er} octobre 2023) et de baisser le drapeau de la Fédération de Russie.
	30 mai 2023	Une personne non identifiée a tenté d'escalader l'enceinte du complexe résidentiel de l'ambassade.
	25 juin 2023	Une personne non identifiée a tenté de bloquer le passage d'un véhicule officiel de l'ambassade dans une des rues principales d'Helsinki.
	3 août 2023	Une personne non identifiée a pénétré illégalement dans l'enceinte de l'ambassade.
	12 août 2023	Des personnes non identifiées ont endommagé les caméras de surveillance de l'ambassade.
Tchéquie	24 février 2022	Une manifestation spontanée a eu lieu près de l'ambassade de Russie à Prague. 3 000 personnes y ont pris part, principalement des citoyens tchèques et des membres de la diaspora ukrainienne. Les manifestants ont jeté de la peinture et divers objets sur la clôture et dans l'enceinte de l'ambassade et entravé le fonctionnement de deux caméras de surveillance extérieures.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	24 février 2024	Un participant à une manifestation organisée devant l'ambassade de la Fédération de Russie à Prague a jeté plusieurs sacs de peinture rouge sur un panneau d'affichage en verre situé à proximité de l'entrée de la mission diplomatique, avant d'être appréhendé par la police. L'enseigne accrochée à l'entrée de l'ambassade a été aspergée de peinture noire (l'heure de l'infraction n'a pas été établie).
Suisse	25 mai, 7 novembre e 21 décembre 2022	L'ambassade de la Fédération de Russie à Berne a reçu des menaces par courrier électronique visant son personnel.
	3 janvier 2023	Des personnes non identifiées ont endommagé une voiture de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève, qui était stationnée à Berne (des croix gammées ont été gravées sur l'aile de la voiture).
	13 juillet 2023	L'ambassade de la Fédération de Russie à Berne a reçu par la poste deux enveloppes en provenance d'Helsinki contenant une poudre blanche non identifiée.
	14 juillet 2023	Des personnes non identifiées ont endommagé deux véhicules de l'ambassade de la Fédération de Russie à Berne.
	1 ^{er} janvier 2024	Des personnes non identifiées ont écrit des insultes sur une clôture installée par la police cantonale bernoise le long du mur du complexe de bureaux et de logements de l'ambassade de la Fédération de Russie à Berne.
	28 février 2024	Des vandales non identifiés ont jeté des sacs de peinture sur le bâtiment de la section consulaire de l'ambassade de la Fédération de Russie à Berne. La façade du bâtiment et le terrain ont été endommagés.
Suède	14 juin 2023	Un groupe de personnes non identifiées a tenté de s'introduire dans l'enceinte du consulat général de Russie à Göteborg (fermé depuis le 1 ^{er} septembre 2023).
	31 août 2023	Un conseiller du consulat général de Russie à Göteborg (fermé depuis le 1 ^{er} septembre 2023) a été attaqué.
	5 octobre 2023	Un membre du personnel de l'ambassade a été attaqué à l'aide d'une pierre. Un conseiller de l'ambassade a été insulté et menacé de violence physique.
	11 février 2024	La police suédoise a tenté de détenir par la force le Premier Secrétaire de l'ambassade et Ambassadeur adjoint en charge des questions de sécurité. Un groupe de policiers suédois a perquisitionné l'appartement du Troisième Secrétaire de l'ambassade (raison invoquée : des cris de femme en provenance de l'appartement).
Estonie	2022 à 2023	À plusieurs reprises, des véhicules officiels de l'ambassade ont été endommagés.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	13 décembre 2022	Une menace de bombe contre l'ambassade a été reçue par courrier électronique.
	21 décembre 2022	Une menace de bombe contre l'ambassade a été reçue par courrier électronique.
	5 janvier 2023	Une manifestation non autorisée s'est tenue en face de l'entrée principale de la mission diplomatique sans que l'ambassade en soit informée.
	30 juillet 2023	Un militant russophile a jeté des œufs sur l'ambassade.
	15 octobre 2023	Une manifestation non autorisée s'est tenue en face de l'entrée principale de la mission diplomatique sans que l'ambassade en soit informée.
	16 février 2024	Une personne non identifiée a lancé un objet non défini sur la façade de l'ambassade. Une personne non identifiée a versé du liquide rouge sur le pare-brise de la voiture officielle du chargé d'affaires par intérim.
Japon	Depuis mai 2022	Des menaces d'agissements illicites visant la direction, le personnel et le bâtiment de l'ambassade de Russie au Japon sont régulièrement proférées. À plusieurs reprises, on a aperçu dans les environs immédiats de la mission diplomatique des personnes suspectes au comportement provocateur et insolent, qui scandaient des slogans antirusse et cherchaient à harceler des membres du personnel et de leur famille.
	Février 2022	L'ambassade a reçu un courriel menaçant l'Ambassadeur de violence physique.
	Mars 2023	L'ambassade a reçu un courriel menaçant les diplomates russes d'une attaque au couteau de cuisine.
	30 mars 2024	L'ambassade a reçu, de la part d'une entreprise locale, un courriel contenant la copie d'une lettre adressée à l'entreprise par une personne menaçant de faire exploser l'ambassade.

20. L'Équateur (14 mai 2024) a communiqué les renseignements suivants concernant l'incident signalé par le Mexique le 12 avril 2024 :

Le Gouvernement de la République de l'Équateur signale tout d'abord que la note susmentionnée du Mexique et son annexe contiennent des affirmations imprécises et partielles et n'exposent pas de manière objective et complète le contexte qui a précédé les faits du 5 avril 2024.

Ainsi, le Gouvernement de la République de l'Équateur réaffirme que le Gouvernement mexicain n'a pas respecté les conventions internationales sur l'asile politique de 1933 et sur l'asile diplomatique de 1954, auxquelles l'Équateur et le Mexique sont tous deux parties, en permettant à un citoyen équatorien, qui fait l'objet de deux condamnations pénales définitives pour des délits d'association illicite et de corruption et d'une procédure pénale en cours pour détournement de fonds publics, d'entrer et de demeurer dans son

ambassade à Quito, sans le remettre aux autorités judiciaires équatoriennes, comme il était tenu de le faire.

Le Gouvernement mexicain a également violé les dispositions des paragraphes 1 et 3 de l'article 41 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, qui imposent de respecter les lois et règlements de l'État accréditaire, de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de l'État accréditaire et de ne pas utiliser les locaux de la mission diplomatique d'une manière incompatible avec ses fonctions.

Par ce comportement, le Mexique a par ailleurs violé les principes d'égalité souveraine, d'intégrité territoriale et de non-intervention dans les affaires intérieures d'autres États, consacrés par la Charte des Nations Unies, la Charte de l'Organisation des États américains et le droit international coutumier.

Le Gouvernement mexicain a violé, en outre, l'obligation de coopérer en matière de lutte contre la corruption qui lui est faite par la Convention interaméricaine contre la corruption de 1996 et la Convention des Nations Unies contre la corruption de 2003.

D'autre part, à la suite de la rupture des relations diplomatiques décidée par le Gouvernement mexicain, le Gouvernement équatorien a officiellement informé le Ministère mexicain des affaires étrangères que, conformément aux dispositions de l'alinéa a) de l'article 45 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, il accorderait des garanties et respecterait les locaux, les biens et les archives de son ambassade à Quito, comme il l'a fait jusqu'à présent.

21. La **Finlande** (15 mai 2024) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes aux missions et représentants diplomatiques et consulaires en Finlande :

Entre le 3 mai 2022 et le 24 avril 2024, l'ambassade de la Fédération de Russie a été la cible de plusieurs actes qui font actuellement l'objet d'une enquête pénale menée par la police. Certains des auteurs ont été identifiés et/ou appréhendés et interrogés. Tous les suspects n'ont pas été identifiés. Les différentes qualifications des infractions comprennent la violation de la vie privée en lien avec des locaux publics, le faux signalement d'un danger, les dommages criminels, la violation de la loi sur les déchets et la diffamation.

Une personne est soupçonnée d'avoir pénétré dans l'enceinte de l'ambassade d'Ukraine en escaladant le portail le 16 mai 2023. Le personnel de l'ambassade l'a fait sortir. Le suspect a été appréhendé par la police devant l'ambassade.

Une personne est soupçonnée d'avoir tenté de commettre une extorsion aggravée en exigeant par lettre que l'ambassade d'Israël lui verse 200 000 euros dans un délai donné, faute de quoi une bombe exploserait dans l'ambassade le 19 juillet 2023. Le suspect a été arrêté et interrogé. Il a été conclu qu'il n'était pas en mesure de mettre ses menaces à exécution. Cette personne avait également envoyé une lettre à l'ambassade de Russie.

Une personne non identifiée est soupçonnée d'avoir commis des dommages criminels en peignant à la bombe « PALESTINE » en lettres rouges sur les portes d'entrée d'un bâtiment situé dans la même rue que l'ambassade d'Israël. Les portes ont également été maculées de sang artificiel ou d'un colorant rouge équivalent. Les auteurs présumés n'ont pas été arrêtés sur les lieux et la police n'a pas non plus réussi à les identifier au cours de l'enquête pénale.

À huit reprises, entre le 29 septembre 2022 et le 7 janvier 2023, le mur de l'ambassade de la République islamique d'Iran a été recouvert de peinture ou d'autres substances. La police a installé des dispositifs techniques de surveillance dans la zone afin d'identifier les auteurs. Ceux-ci n'ont pas été identifiés et n'ont pas été appréhendés sur place. La police enquête sur tous les incidents.

Les 27 et 28 septembre 2022, un employé de l'ambassade de la République islamique d'Iran a signalé que dans un groupe Facebook public, des personnes avaient discuté de leur intention d'attaquer la Communauté islamique Resalat et menacé de mettre le feu. Ils avaient également menacé le personnel de l'ambassade de la République islamique d'Iran dans leurs messages. Après avoir examiné l'affaire sous différents angles et rencontré la partie lésée, la police a décidé de ne pas ouvrir d'enquête pénale.

Plusieurs personnes sont soupçonnées d'avoir commis des dommages criminels en lançant une bombe de couleur et des ballons remplis de colorant sur le mur de l'ambassade de Türkiye le 25 octobre 2023. La police n'a pas encore terminé l'enquête pénale.

Au printemps 2023, deux personnes n'ont cessé de manifester contre la Chine à proximité immédiate de l'ambassade de la République populaire de Chine, sans en informer la police à l'avance. La police a identifié et interrogé les personnes et les a délogées à plusieurs reprises de la zone située devant l'ambassade.

Le 28 juillet 2022, la police a été informée que deux parapentistes avaient traversé le territoire de l'ambassade des États-Unis d'Amérique. La police a enregistré un rapport de violation des règles de l'aviation. Elle n'a pas arrêté les parapentistes et n'a donc pas pu les identifier.

22. L'**Autriche** (16 mai 2024) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires en Autriche :

Le 2 novembre 2022, une personne est entrée de force dans l'ambassade de la République populaire de Chine, après avoir endommagé le panneau d'information situé à l'extérieur du bâtiment. Elle a été identifiée et une enquête de police a été ouverte.

Entre octobre 2022 et février 2023, deux personnes ont agressé verbalement l'Ambassadeur et des membres de la mission de la République islamique d'Iran devant la chancellerie et la résidence à diverses occasions. Les deux hommes ont été identifiés et un rapport de police a été enregistré. Une enquête est en cours.

Dans la nuit du 4 au 5 juin 2023, plusieurs personnes non identifiées ont lancé des bombes fumigènes et des feux de Bengale en direction du bâtiment qui abrite l'ambassade d'Allemagne. Personne n'a été blessé et il n'y a pas eu de dégâts matériels. Les mesures de sécurité de l'ambassade ont été renforcées.

23. La **République islamique d'Iran** (17 mai 2024) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires :

Le 8 février 2024, un groupe d'environ 12 personnes s'est rassemblé illégalement à proximité des locaux de la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, où une réunion était en cours. Ce groupe a harcelé, intimidé et gravement insulté

l'hôte, les représentants invités et les fonctionnaires de l'ONU, entravé et gêné l'exercice des fonctions ainsi que la libre exécution en toute sécurité des tâches des représentants, tout en troublant la paix de la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'ONU.

Le 24 septembre 2023, trois représentants iraniens qui s'étaient rendus à New York pour participer aux travaux de l'ONU ont été contrôlés par les autorités américaines à l'aéroport JFK au moment de leur départ. Cela a donné lieu à des fouilles corporelles excessives et à des atteintes à la dignité et à la personne des représentants. Des violations similaires ont été commises à l'encontre de deux autres représentants de la République islamique d'Iran à l'aéroport JFK de New York, respectivement le 28 octobre 2023 et le 22 mars 2024, les autorités du pays hôte du Siège de l'ONU ayant également procédé à une fouille corporelle au moment du départ des représentants des États-Unis.

24. La **Belgique** (20 mai 2024) a signalé 104 atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires sur son territoire, et a rendu compte des atteintes suivantes à ses missions et représentants diplomatiques :

4 avril 2022 : Liban – Ambassade – À la suite du contrôle de son véhicule garé le long de la résidence, le chauffeur est revenu et a fait feu sur l'un des gardes, le blessant à la jambe. Les autorités ont réagi et ont arrêté l'individu. Il est ressorti de l'enquête que les tirs n'étaient pas destinés à menacer les intérêts belges, l'Ambassade ou ses représentants.

11 juin 2022 : Consulat général de Jérusalem – Intrusion de deux personnes dans la propriété (en dehors de la Résidence).

8 octobre 2023 : République Démocratique du Congo – Ambassade – Tentative d'incendie criminel du guichet à l'extérieur de la chancellerie et tentative de bris de la vitre sécurisée. Une personne a été arrêtée par les forces de police après l'intervention des agents de sécurité de l'ambassade.

13 janvier 2024 : Brésil – Ambassade – Intrusion dans l'enceinte d'un homme « confus » qui voulait demander l'asile. Après plusieurs tentatives infructueuses pour le ramener à la raison et l'inciter à quitter les lieux, la police diplomatique est intervenue sans heurts. Des informations sur la procédure de protection internationale lui ont été communiquées par la suite.

9 février 2024 : République Démocratique du Congo – Consulat général de Lubumbashi – Manifestation anti-occidentale violente avec tentatives d'entrée en force de certains agitateurs dans le périmètre du poste, en dépit de l'encadrement de la police nationale congolaise. Des jets de projectiles (pierres, briques, etc.) ont endommagé plusieurs vitres de sécurité. Les forces d'intervention ont rapidement réagi et les autorités compétentes ont procédé à l'évaluation des dégâts.

22 mars 2024 : Afrique du Sud – Ambassade – Effraction et vol dans la résidence.

9 avril 2024 : Côte d'Ivoire – Ambassade – À la suite du rejet de son dossier, un demandeur de visa a menacé (par écrit) de s'immoler par le feu devant l'ambassade.

25. La **République islamique d'Iran** (22 mai 2024) a communiqué les renseignements suivants concernant des atteintes à ses missions et représentants diplomatiques et consulaires :

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
Afghanistan	11 avril 2022	Des Afghans non identifiés ont mis le feu aux portes du consulat général de la République islamique d'Iran à Hérat, ce qui a endommagé les caméras de vidéosurveillance et les murs du bâtiment du consulat général.
Autriche	Septembre 2022 à mars 2023	À plusieurs reprises, les représentants de la République islamique d'Iran envoyés en mission spéciale à Vienne pour participer aux réunions de l'ONU ont été harcelés, insultés et menacés. En outre, à une occasion, la résidence de l'Ambassadeur et Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'ONU à Vienne a été maculée de peinture. Des forces de police ont été déployées à plein temps devant la résidence.
	11 octobre et 12, 16 et 20 décembre 2022	Des membres du personnel de la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne et des membres de leur famille ont été victimes de harcèlement, et visés par des discours de haine, des insultes et des menaces de mort.
Belgique	22 septembre 2022	Des partisans de l'organisation terroriste « Parti de la vie libre du Kurdistan » ont manifesté devant l'ambassade de la République islamique d'Iran à Bruxelles. Brandissant des pancartes et des photos anti-iraniennes, criant des slogans insultants contre le Gouvernement iranien et proférant des menaces contre le personnel de l'ambassade, ils se sont mis à jeter des grosses pierres sur le bâtiment de l'ambassade et ont endommagé les murs et les volets de sécurité des fenêtres du premier étage. La police n'a pas empêché ces actes de vandalisme.
	23 septembre 2022	Trois terroristes masqués ont lancé 10 cocktails Molotov artisanaux dans la cour de l'ambassade. La cour, deux véhicules diplomatiques, un certain nombre d'arbres et des abris de parking extérieurs ont été brûlés. La cour et le bâtiment de l'ambassade ont été contaminés par les substances incendiaires, l'huile et l'essence provenant des voitures, et l'ambassade a subi de nombreux dégâts matériels graves. Tandis que des partisans de l'organisation terroriste « Parti de la vie libre du Kurdistan » se rassemblaient devant l'ambassade d'Iran, une personne non identifiée a maculé la façade, les murs et la porte d'entrée de l'ambassade de peinture rouge, ce qui a également endommagé également la caméra de l'interphone. La police n'a pas empêché ces actes de vandalisme. Le même jour, un autre groupe a commis le même acte de vandalisme. Les auteurs des faits ont été arrêtés, mais relâchés quelques heures plus tard.
	27 septembre 2022	Trois personnes non identifiées ont barbouillé de peinture rouge la porte d'entrée et les murs de la section consulaire de l'ambassade, lancé des ballons remplis de peinture dans la cour de l'ambassade et écrit « la mort est en route » sur les murs du bâtiment. Elles ont filmé leurs actes de vandalisme à l'aide de téléphones portables et diffusé ces images sur les médias sociaux.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	13 octobre 2022	Deux personnes ont jeté un sac d'excréments humains sur la porte et la plaque murale de l'ambassade. Elles n'ont été arrêtées par la police qu'après avoir mené à bien leurs odieux actes de vandalisme.
	29 octobre 2022	Une personne non identifiée a accroché à la porte arrière de l'ambassade deux prospectus contenant des accusations infondées contre le Gouvernement iranien et le personnel de la mission.
	3 novembre 2022	De gigantesques graffitis menaçants contenant des accusations infondées contre l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran ont été tracés sur les murs de sa résidence par une ou plusieurs personnes non identifiées. La police était au courant de cette violation, mais n'a pris aucune mesure pour faire nettoyer le mur ou informer l'ambassade de l'existence de ce graffiti.
	6 et 27 novembre 2022	Trois personnes ont pulvérisé de la peinture rouge sur la porte d'entrée, les caméras de l'interphone, la plaque murale, les murs et les clôtures de l'ambassade, laissé des empreintes de mains rouges sur le site et attaché des cheveux sur la porte arrière de l'ambassade.
	29 janvier 2023	Deux personnes se sont approchées de la porte arrière de l'ambassade, ont tracé à la peinture rouge des slogans agressifs infondés contre le Gouvernement iranien et ont laissé des empreintes de mains rouges sur le site. Elles ont filmé leurs actes de vandalisme à l'aide de téléphones portables et diffusé ces images sur les médias sociaux.
	3 avril 2023	Une ou plusieurs personnes non identifiées ont tracé des slogans de grande dimension sur l'entrée principale de l'ambassade.
	11 février 2024	Deux personnes ont installé une grande banderole sur les clôtures de l'ambassade.
	17 février 2024	Une ou plusieurs personnes non identifiées ont scié puis volé la caméra de vidéosurveillance installée au-dessus de la porte de l'ambassade. L'alimentation électrique de l'ambassade a été coupée pendant un court moment.
Bosnie-Herzégovine	3 juin 2022	Deux personnes ont agressé le Troisième Secrétaire de l'ambassade et son épouse, et ont dérobé leurs sacs contenant des effets personnels, notamment leurs documents d'identité.
	18 janvier 2023	Des cambrioleurs se sont introduits dans le garage de la résidence du Premier Secrétaire de l'ambassade et ont volé son véhicule. Ils n'ont pas réussi à entrer dans le bâtiment principal de la résidence.
	27 août 2023	Des cambrioleurs se sont introduits dans le garage de la résidence du personnel de l'ambassade et ont volé une bicyclette.
Danemark	5 septembre 2022	Des personnes non identifiées ont jeté trois cocktails Molotov artisanaux dans la section consulaire de l'ambassade d'Iran à Copenhague et se sont enfuies. Certaines parties du mur, du jardin et des clôtures du bâtiment ont été brûlées. L'État accréditaire a procédé à un dédommagement.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	19 septembre 2022	Deux personnes ont barbouillé de peinture le mur, la porte de la clôture et la cour de l'ambassade, écrit des accusations infondées sur les murs, brûlé le drapeau de la République islamique d'Iran et filmé leurs actes de vandalisme à l'aide de téléphones portables. L'État accréditaire a procédé à un dédommagement.
	7 octobre 2022	Un homme de nationalité iranienne armé d'un couteau s'est introduit illégalement dans les locaux de l'ambassade et a menacé le personnel et saccagé les locaux de l'ambassade et les biens du personnel, y compris leurs véhicules. Lors d'une attaque ratée contre l'ambassadeur, l'assaillant a blessé un membre de la mission. Il a été arrêté, traduit en justice et condamné à une peine d'emprisonnement. L'État accréditaire et les assureurs ont procédé à un dédommagement. L'État accréditaire a renforcé les mesures de protection.
	27 mai, 13 et 14 juillet, 18 et 24 novembre 2022, 2 mars et 25 mai 2023	Des personnes non identifiées ont installé des campements devant la section consulaire de l'ambassade, crié des slogans offensants et vulgaires et filmé illégalement des clients et des membres de la mission pour les dissuader d'entrer dans le bâtiment. La police a tenté de les empêcher de se livrer à des actes de violence physique, mais les agressions verbales ont continué. Afin de préserver la sécurité de la mission, l'État accréditaire s'est souvent gardé d'autoriser les rassemblements devant les bâtiments de l'ambassade et a dirigé les perturbateurs vers d'autres parties de la ville.
Géorgie	3 novembre 2022	Quinze personnes ont attaqué et pénétré de force dans le bâtiment du complexe éducatif Ferdowsi de l'ambassade d'Iran à Tbilissi ainsi que dans la résidence des membres de la mission spéciale iranienne. Elles ont descendu le drapeau de la République islamique d'Iran qui flottait en haut du bâtiment, l'ont outragé et l'ont dérobé. Les autorités de l'État accréditaire ont été averties de l'agression, mais n'ont pris aucune mesure de protection. Le même jour, le Premier Secrétaire de l'ambassade a été brutalisé par deux des agresseurs. En outre, un groupe de personnes a arrêté et encerclé le véhicule du Troisième Secrétaire de l'ambassade, lui a bloqué le passage, l'a insulté et menacé de mort.
	27 juillet 2023	Une personne a saccagé le véhicule d'un membre du personnel diplomatique de l'ambassade d'Iran à Tbilissi. Elle a retiré la plaque d'immatriculation, mais la police l'a empêchée de voler le véhicule.
Iraq	7 septembre 2018	Quelque 30 000 manifestants irakiens se sont rassemblés devant le consulat général d'Iran à Bassora. 200 d'entre eux se sont introduits dans le bâtiment sans être aucunement inquiété par les nombreux membres du personnel de sécurité présents (50 personnes), lesquels se sont malheureusement contentés d'observer passivement la scène. Pendant environ trois heures, les intrus se sont déchaînés : ils ont détruit tous les biens, documents, appareils et matériel, scandé des slogans anti-iraniens, brûlé le drapeau iranien et fini par incendier l'ensemble du bâtiment du consulat général.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	3 novembre 2019	Un certain nombre de citoyens irakiens se sont introduits dans le consulat général de la République islamique d'Iran à Karbala et ont incendié et détruit les locaux, causant de graves dommages.
	27 novembre 2019	Le consulat général de la République islamique d'Iran à Najaf a été attaqué par des émeutiers. Au cours de l'attaque, des bâtiments, des véhicules et des biens divers ont été gravement endommagés. Malgré la volonté et les assurances exprimées par les autorités irakiennes lors de réunions bilatérales – notamment la réunion du 16 juin 2022 entre la délégation du Ministère iranien des affaires étrangères et les autorités du Ministère irakien des affaires étrangères à Bagdad –, de régler ces problèmes et d'empêcher que des faits similaires ne se reproduisent à l'avenir, de prendre les mesures nécessaires et de dédommager le Gouvernement iranien des dégâts causés à ses biens et locaux, ainsi que les propriétaires privés des locaux concernés, aucune information n'a été communiquée concernant une éventuelle enquête de police et aucune mesure de dédommagement n'a été prise par les autorités de l'État accréditaire. De plus, 30 notes verbales envoyées aux autorités irakiennes sont restées sans réponse.
Irlande	8 octobre 2022	Une personne a tracé des slogans sur les murs de l'ambassade d'Iran à Dublin, enlevé le panneau de l'ambassade et détruit la sonnette. L'auteur des faits a été arrêté, déclaré coupable, condamné à payer 750 euros par le tribunal au titre des dégâts causés à l'ambassade et frappé d'une interdiction de s'approcher de l'ambassade à une distance définie. Depuis, la police est davantage présente aux rassemblements, lesquels sont moins fréquents et se tiennent à une plus grande distance de la porte d'entrée de l'ambassade.
	14 octobre 2022	Une ou plusieurs personnes non identifiées ont tracé des slogans et des accusations infondées sur les murs de la résidence de l'Ambassadeur d'Iran à Dublin.
	8 et 28 avril, 12 mai et 4 juillet 2023	Des personnes non identifiées ont écrit des slogans sur les murs de l'ambassade d'Iran et ont enlevé l'enseigne de l'ambassade. Les auteurs ont été appréhendés.
Italie	Mars 2022	Des personnes non identifiées ont harcelé et insulté des invités devant la résidence de l'Ambassadeur d'Iran et les ont empêchés de participer à la cérémonie du Nouvel An iranien.
	Octobre 2022	Des personnes non identifiées ont barbouillé de peinture les murs de l'ambassade d'Iran à Rome.
	Janvier 2023	Des personnes non identifiées ont harcelé, insulté et importuné des membres de la mission rassemblés devant l'école de l'ambassade à Rome.
	11 février 2023	Des personnes non identifiées ont harcelé, insulté et importuné, devant la résidence de l'Ambassadeur d'Iran, les invités et les

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
		membres de la mission et les membres de leur famille qui participaient à la cérémonie de la fête nationale iranienne.
	Novembre 2023	Des personnes non identifiées ont harcelé, insulté et importuné l'adjoint politique du Ministère iranien des affaires étrangères, en visite à l'Istituto Affari Internazionali à Rome, et proféré des accusations infondées à son égard.
Pays-Bas	6 octobre 2022	Deux individus qui auraient projeté d'attaquer l'ambassadeur et de mettre le feu à l'ambassade d'Iran ont été arrêtés par la police.
	8 octobre 2022	En quittant la résidence de l'Ambassadeur, un membre de la mission a remarqué qu'au moins trois véhicules attendaient à l'extérieur, guettant la sortie de l'Ambassadeur ou d'autres personnes travaillant à la résidence. Le membre de la mission en question a ensuite été poursuivi par l'un des véhicules, qui l'a gêné sur l'autoroute de telle sorte qu'il a été contraint de retourner se mettre en sécurité à la résidence.
	19 octobre 2022	Une personne masquée a barbouillé de peinture rouge la porte d'entrée, les murs, les clôtures, la plaque murale et l'enseigne de l'ambassade, ainsi que la porte d'entrée de la section consulaire. L'auteur a été arrêté. La police et la municipalité ont organisé le nettoyage des murs et des autres endroits maculés de peinture.
	18 novembre 2022	Un homme non identifié a lancé des œufs sur les fenêtres et la porte d'entrée de l'ambassade, tout en proférant des insultes grossières, et menacé de mort les membres de la mission à l'aide d'un couteau. Ensuite, à l'aide des barrières métalliques, il a réussi à briser la porte verrouillée, à pénétrer de force dans la cour de l'ambassade et à détruire la caméra de télésurveillance. L'homme a été arrêté. La police a missionné une entreprise spécialisée pour changer la serrure de la porte en bois de l'ambassade. L'auteur des faits s'est vu infliger une amende de 400 euros.
	13 décembre 2022	Deux personnes ont barbouillé de peinture rouge le bâtiment de l'ambassade tout en proférant des insultes grossières. Aucun des auteurs n'a été arrêté par la police.
	7 janvier 2023	Deux personnes de nationalité néerlandaise ont filmé et enregistré, sans autorisation, le bâtiment de l'ambassade, notamment les entrées et sorties, à l'aide de caméras vidéo professionnelles. La police a répondu que le fait de filmer n'était pas un délit au regard de la loi néerlandaise.
	14 janvier 2023	L'ambassade d'Iran a reçu deux courriels d'expéditeurs non identifiés, qui menaçaient de mettre le feu à l'ambassade et de tirer sur les membres de la mission. Les autorités ont ouvert une enquête pour découvrir les auteurs des courriels. Ni le résultat de la procédure ni l'identité des expéditeurs n'ont été communiqués à l'ambassade.
	10 juillet 2023	Un individu est entré dans la cour de l'école de l'ambassade, a coupé la hampe du drapeau et a tenté d'y mettre le feu. Pour pénétrer dans le bâtiment de l'ambassade, il a endommagé la porte d'entrée en bois, sa serrure et la caméra de l'interphone. Il

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
		a également installé dans la cour de l'ambassade des pancartes contenant des accusations infondées. Il a été arrêté par la police.
	23 août 2023	Des personnes non identifiées ont accroché à la clôture du bâtiment de l'ambassade des prospectus et des affiches contenant des accusations infondées contre le Gouvernement iranien et le personnel de la mission. La police les a obligées à retirer les prospectus et les affiches.
Norvège	27 septembre 2022	<p>Une quinzaine de membres du groupe terroriste Komala ont bloqué le passage d'un proche d'un membre du personnel de la mission devant la station de métro, l'ont interrogé sur ses liens avec l'ambassade et l'ont brutalement giflé. Aucune information n'a été communiquée concernant une éventuelle enquête de police et aucune arrestation n'a été rapportée. Deux individus du groupe ont installé un campement 24 heures sur 24 devant l'ambassade, sans que la police ne prenne aucune mesure, notamment de prévention. Certains membres du groupe ont filmé et repéré les alentours de l'ambassade avant et après l'attaque.</p> <p>Une quinzaine de membres du groupe terroriste Komala ont jeté des œufs et des pierres sur le bâtiment de l'ambassade et vandalisé les clôtures du bâtiment et les véhicules appartenant à l'ambassade et à son personnel. L'État accréditaire a procédé à un dédommagement, mais aucune information n'a été communiquée concernant une éventuelle enquête de police.</p>
Roumanie	17 janvier 2022	Alors qu'un membre du personnel diplomatique entrait dans l'ambassade avec son véhicule, un homme a pénétré dans la cour, a menacé l'agent diplomatique de le tuer et a frappé le pare-brise du véhicule à plusieurs reprises avec une ceinture. L'agresseur a été arrêté et condamné par la police à une amende pour trouble à l'ordre public. Il a également été contraint de s'excuser devant la police pour son infraction. Les autorités de l'État accréditaire ont annoncé que des mesures de sécurité appropriées avaient été prises pour éviter que des faits similaires ne se reproduisent.
Afrique du Sud		À deux reprises, la résidence d'un membre du personnel diplomatique a été cambriolée. Le téléphone portable du Consul de l'ambassade a été volé.
Espagne	Octobre 2022	À deux reprises, une ou plusieurs personnes non identifiées ont écrit des accusations infondées et des slogans anti-iraniens sur les murs de l'ambassade. À une occasion, le panneau de l'ambassade a été enlevé et détruit.
	15 décembre 2022	Un membre de la section consulaire de la mission a été harcelé et menacé par un individu, qui est ensuite entré dans la section consulaire du bâtiment et a continué de plus belle. Le délinquant a été arrêté par la police.
Soudan	Depuis le 16 avril 2023	En lien avec la guerre civile qui fait rage au Soudan, les propriétés de l'ambassade et la résidence du Chef de la mission iranienne au Soudan font l'objet de pillages. Ces violations seraient perpétrées par les Forces d'appui rapide.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
Suède	23 janvier 2024	Profitant qu'un véhicule diplomatique entre dans l'ambassade, plusieurs personnes ont pénétré sous le porche, empêché la fermeture des portes, crié des insultes et menacé les membres de la mission. Une personne a frappé au visage un membre de la mission, lequel est tombé au sol et s'est mis à saigner. Au bout d'une quinzaine de minutes, la police est arrivée et a arrêté cinq des intrus. Il a été rapporté que les agresseurs n'avaient pas d'autorisation pour se rassembler devant l'ambassade. L'enquête de la police se poursuit et les accusés ont été assignés à comparaître devant le tribunal. Après les faits, des effectifs de police ont été postés 24 heures sur 24 devant l'ambassade pendant près de 15 jours.
Suisse	Octobre 2022	Deux individus ont pénétré dans l'ambassade d'Iran à Berne, ont baissé le drapeau de la République islamique d'Iran et l'ont outragé. Les auteurs ont été reconnus coupables par le tribunal.
	Octobre 2022 et 11 février 2023	À deux reprises, un groupe d'individus a barbouillé de peinture le bâtiment de l'ambassade. Lors des rassemblements organisés en octobre 2022 devant l'ambassade, les membres de la mission et les membres de leur famille ont été menacés de mort.
République arabe syrienne	25 décembre 2023	Le régime d'occupation israélien a tiré des missiles depuis le Golan arabe syrien occupé, qui ont touché la résidence de Razi Mousavi, conseiller militaire et membre de la mission de la République islamique d'Iran à Damas, provoquant le martyre de celui-ci.
	20 janvier 2024	Le régime israélien a tiré des missiles sur un immeuble résidentiel de Damas, provoquant le martyre de nombreux civils ainsi que de cinq conseillers militaires iraniens : Hojjatollah Omidvar, Ali Aghazadeh, Hossein Mohammadi, Saeed Karimi et Mohammad Amin Samadi.
	1 ^{er} avril 2024	Le régime d'occupation israélien a perpétré une attaque terroriste odieuse et abominable contre les locaux diplomatiques de la République islamique d'Iran à Damas en ciblant intentionnellement les locaux diplomatiques iraniens par des frappes aériennes de missiles depuis le Golan syrien occupé, ce qui a entraîné le martyre et la perte tragique des membres de la mission diplomatique, dont sept conseillers militaires principaux en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que la destruction complète des locaux diplomatiques concernés.
Türkiye	7 février 2022	Une personne est entrée dans le consulat général de la République islamique d'Iran à Istanbul, a endommagé le matériel au moyen d'un poignard et d'un couteau et causé au bâtiment des dégâts chiffrés à environ 100 000 livres turques. Aucune mesure n'a été adoptée par les autorités de l'État accréditaire pour compenser les dommages. Le tribunal correctionnel d'Istanbul a d'abord rendu une ordonnance de mise en liberté provisoire de l'accusé, puis l'a condamné à une peine avec sursis. Il a ensuite été libéré et mis hors de cause.
	30 novembre 2023	Trois personnes ont pénétré de force dans le bâtiment du consulat général de la République islamique d'Iran à Istanbul en proférant

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
		des insultes grossières, et ont semé le désordre, la terreur et la violence parmi les membres et les clients du poste consulaire. Les autorités de l'État accréditaire ont été averties de cette agression, mais n'ont pris aucune mesure de protection. Compte tenu de l'arrivée tardive de la police, les auteurs n'ont pas eu de mal à s'enfuir, ne rencontrant aucune résistance. Finalement, après une rencontre avec le Gouverneur d'Istanbul et le dépôt d'une plainte officielle auprès des autorités judiciaires, le principal responsable a été arrêté. Les procédures judiciaires n'ont néanmoins pas été concluantes. L'auteur a finalement été expulsé vers l'Iran.
Royaume-Uni	21 mars 2022	Une ou plusieurs personnes non identifiées ont endommagé la caméra de vidéosurveillance, la plaque murale et la porte d'entrée du bâtiment de l'ambassade d'Iran à Londres.
	17 avril 2022	Lors d'un rassemblement des partisans du groupe terroriste Komala, une ou plusieurs personnes non identifiées ont endommagé la caméra de vidéosurveillance et enlevé l'enseigne et la plaque murale de la mission.
	8 mai 2022	Des partisans des groupes terroristes Al-Ahwazi et Al-Nidal ont perturbé le bon fonctionnement de la mission diplomatique en criant des slogans irrespectueux et des insultes dans un mégaphone.
	20 et 21 septembre 2022	Une ou plusieurs personnes non identifiées ont endommagé les fenêtres, les murs et la porte d'entrée de la section consulaire de l'ambassade d'Iran à Londres.
	9 octobre 2022	Une ou plusieurs personnes non identifiées ont occupé le balcon de l'ambassade d'Iran à Londres, outragé le drapeau et enlevé l'enseigne et la plaque murale de la mission. Un certain nombre d'entre elles ont été arrêtées et relâchées peu après.
	23 octobre et 1 ^{er} novembre 2022	Une ou plusieurs personnes non identifiées ont pris des photos de membres du personnel de l'ambassade et ont menacé de les tuer.
	17 novembre 2022	Des personnes non identifiées ont installé un campement 24 heures sur 24 devant l'ambassade avec l'autorisation des autorités de l'État accréditaire, ont importuné les clients de la section consulaire, agressé et menacé de mort les membres du personnel à l'aide d'un couteau, crié « Nous vous tuons » (en persan) dans un mégaphone, provoqué et incité à la violence, menacé de tuer le personnel consulaire de la mission, se sont introduits dans l'ambassade et ont occupé le balcon, descendu le drapeau de la République islamique d'Iran et l'ont outragé.
	12 décembre 2022	Des personnes non identifiées ont agressé un membre du personnel diplomatique et son enfant, les ont importunés et menacés de mort à l'aide d'un couteau et se sont servi d'un mégaphone pour insulter, crier des slogans grossiers et menacer les membres de la mission de les tuer au couteau. Elles ont également projeté des images vidéo répugnantes et insultantes contre la République islamique d'Iran.

<i>Pays/organisation</i>	<i>Date</i>	<i>Description des faits</i>
	14 février 2023	Des personnes non identifiées ont attaqué la résidence de l'Ambassadeur d'Iran, et ont importuné et agressé les invités participant à la cérémonie de la fête nationale iranienne, insulté les membres du personnel diplomatique et les ont harcelés en les filmant et en diffusant les images sur les médias sociaux.
	22 février 2023	Des personnes non identifiées ont attaqué la résidence d'un membre du personnel diplomatique de l'ambassade d'Iran et ont importuné et agressé celui-ci.
	14 et 19 mars 2023	Des personnes non identifiées ont maculé de peinture les fenêtres et la porte d'entrée de l'ambassade d'Iran.
	19 mai 2023	Des personnes non identifiées ont perturbé le bon déroulement des activités de la mission diplomatique en menaçant et en intimidant les membres de la mission.
	9 août 2023	Une ou plusieurs personnes non identifiées ont endommagé le véhicule diplomatique garé sur le parking diplomatique devant la résidence de l'Ambassadeur d'Iran.
	11 septembre 2023	Des personnes non identifiées ont lancé des ballons remplis de peinture sur les fenêtres, la façade et la porte d'entrée de l'ambassade, ainsi que sur un véhicule diplomatique stationné devant le bâtiment, en présence des forces de police.
	16 septembre 2023	Des personnes non identifiées ont barbouillé de peinture le bâtiment, la porte d'entrée et les fenêtres de l'ambassade.
	29 janvier 2024	Des personnes non identifiées ont jeté des œufs sur la porte d'entrée de l'ambassade et sur un véhicule diplomatique appartenant à l'ambassade et les ont maculés de peinture, et elles ont perturbé le bon fonctionnement de la mission diplomatique en menaçant et en intimidant les membres de la mission.
Uruguay	13 octobre 2022	Des personnes non identifiées ont barbouillé de peinture les murs de l'ambassade d'Iran à Rome.

III. Vues exprimées par les États en application du paragraphe 13 de la résolution 77/108

26. État plurinational de Bolivie (17 avril 2023)

L'Unité de la sécurité des dignitaires (USEDI), dans le Manuel de procédure de la police bolivienne sur la sécurité des dignitaires de l'État, adopté par décision administrative n° 146/20 du 5 août 2020, exige des entreprises qu'elles classent les risques selon des facteurs tels que la probabilité d'une attaque spécifique et sa capacité de nuisance pour les opérations. Plus le risque est élevé, plus il est urgent de prendre des mesures de gestion du risque.

L'application des mesures correctives qui s'imposent est également indiquée. La dernière étape consiste à mettre en œuvre un plan de réduction des risques. Idéalement, il convient de commencer par s'attaquer aux risques qui menacent le plus les opérations. Pour renforcer la sécurité, les options sont, notamment, l'installation de matériel, l'organisation d'une formation supplémentaire et la publication de nouvelles informations.

27. **Guinée équatoriale** (1^{er} avril 2024)

Le Gouvernement équato-guinéen a formellement invité les missions diplomatiques accréditées et les organisations internationales jouissant du statut diplomatique à lui communiquer toute demande de renforcement des mesures de sécurité à proximité de leurs locaux dès que le besoin s'en fait sentir. Il organise aussi régulièrement des séminaires de sensibilisation à l'intention des fonctionnaires non diplomatiques sur le devoir de respecter les immunités et les privilèges diplomatiques.

28. **Qatar** (6 mai 2024)

Le Département de la sécurité des installations et des agences, en tant qu'organe compétent, soumet des rapports au Secrétaire général en cas d'incidents ou de violations graves liés à la protection, à la sûreté et à la sécurité des missions diplomatiques et consulaires.

Le Département accorde une grande importance à la sûreté et à la sécurité des missions consulaires et s'efforce de prévenir tout acte de violence à leur égard. Il a renforcé ses mesures préventives en mettant en place une surveillance permanente, en déployant et en multipliant les patrouilles de sécurité militaires, en fournissant des patrouilles de sécurité civiles et en se coordonnant directement avec les officiers de la sécurité sur place par l'intermédiaire de l'officier de liaison diplomatique, d'une ligne d'assistance téléphonique 24 heures sur 24 et de visites sur le terrain pour évaluer les dispositions en matière de sécurité dans les missions.

Le Département répond aux demandes de protection renforcée des locaux dans des circonstances spécifiques, formulées par les missions diplomatiques par la voie du Ministère des affaires étrangères. En cas d'incidents de sécurité régionaux et internationaux constituant une menace pour les locaux, la protection est immédiatement renforcée.

Le Département assure la sécurité de toutes les activités et de tous les événements diplomatiques à l'intérieur et à l'extérieur des locaux. À cette fin, il coopère pleinement avec les agences compétentes de l'État concerné.

29. **Brésil** (14 mai 2024)

Le Brésil prend au sérieux ses engagements en matière d'inviolabilité des missions diplomatiques et consulaires et de protection de leurs locaux contre les intrusions et les dommages, en application de l'article 22 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et de l'article 31 de la Convention de Vienne sur les relations consulaires, ainsi que du droit international coutumier. Assurer cette protection est essentiel à l'exercice efficace des activités diplomatiques et consulaires et le Gouvernement brésilien condamne toute atteinte à la sécurité ou aux prérogatives des missions diplomatiques et consulaires dans le monde.

Le Gouvernement brésilien a confié la protection des locaux des missions diplomatiques situées à Brasilia à une division spécialisée de la police, le 5^e bataillon de la police militaire du district fédéral – le bataillon « Rio Branco ». Les services de sécurité fournis par le bataillon sont basés sur la surveillance tactique mobile. Cette approche est considérée comme la plus appropriée pour Brasilia, compte tenu des caractéristiques urbaines spécifiques de la ville.

Le Gouvernement brésilien reconnaît 137 ambassades accréditées. À l'exception de quelques missions non résidentes, la plupart d'entre elles

occupent des espaces exclusivement réservés aux missions diplomatiques à Brasilia. La proximité entre les ambassades permet de maintenir l'ordre de manière simultanée et équitable autour des missions établies dans la ville.

Le bataillon « Rio Branco » opère de manière proactive et dynamique, au moyen de véhicules, de patrouilles à pied, d'équipes secrètes, ainsi que d'équipements de surveillance aérienne et nautique, afin d'améliorer l'efficacité de ses opérations. En outre, le bataillon investit dans des programmes de prévention de la criminalité et des initiatives d'engagement communautaire, en promouvant des activités éducatives, des conférences et des événements communautaires. Des systèmes similaires de services de sécurité et de patrouilles sont mis en œuvre dans les États accréditaires par des départements spécifiques des forces de l'ordre locales.

Des renforts de sécurité sont fournis, sur demande, lors d'événements spécifiques, tels que la tenue d'élections ou de cérémonies nationales, et lorsque les organes de renseignement brésiliens détectent des risques accrus pour la sécurité de missions spécifiques.

30. **Finlande** (15 mai 2024)

Depuis le printemps 2022, la police d'Helsinki a, de sa propre initiative, intensifié sa surveillance de la zone des ambassades dans le sud d'Helsinki (en particulier l'ambassade de la Fédération de Russie). En plus de la patrouille de police qui protège normalement les ambassades, une ou plusieurs patrouilles supplémentaires ont été déployées dans la zone. La police a également amplifié ses activités de surveillance de l'ordre public lors des manifestations, en veillant tout particulièrement à la sécurité des missions diplomatiques.

Depuis l'automne 2023, la police a également renforcé la surveillance dans les environs de l'ambassade d'Israël, en particulier. En vertu d'une décision prise pour une durée indéterminée, la police patrouille devant l'ambassade pendant les heures de bureau.

Les autorités finlandaises tiennent à assurer le Secrétaire général qu'elles prennent très au sérieux leurs responsabilités pour ce qui est d'appliquer toutes les mesures appropriées afin de protéger les locaux des missions diplomatiques contre toute intrusion ou dommage et d'empêcher toute attaque contre les fonctionnaires de ces missions. La Finlande tient également à souligner l'importance que revêt la coopération en matière de sécurité, tant à l'échelle internationale que nationale, entre les missions et les autorités locales compétentes.

31. **Belgique** (20 mai 2024)

Les dispositions de sécurité pour les missions diplomatiques et postes consulaires dépendent de l'analyse de la menace faite par l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace. L'Organe détermine un niveau de menace pour chaque mission diplomatique établie sur le sol belge. Ce niveau permet au Centre de crise du Ministère de l'intérieur de demander aux services de police des dispositions de sécurité spécifiques et adaptées à chaque mission. Une réunion mensuelle, à laquelle participe la Direction du Protocole du Ministère des affaires étrangères, est organisée au Centre de Crise pour le suivi général des mesures de sécurité attribuées aux différentes missions diplomatiques présentes en Belgique.

Les missions diplomatiques et postes consulaires qui ont un problème de sécurité le communiquent à la Direction du Protocole du Ministère des affaires étrangères. Pour chaque incident, la procédure standard est appliquée. Elle

consiste à informer les autorités compétentes : principalement le Centre de Crise du Ministère de l'intérieur pour que les mesures de sécurité adéquates soient prises par la zone de police concernée. La mission concernée reçoit ensuite systématiquement un accusé de réception de la Direction du Protocole dans lequel celle-ci apporte les éléments de réponse adéquats.

Par ailleurs, dès que la situation l'exige, les missions diplomatiques sont invitées à déposer plainte, si elles le souhaitent, et encouragées à faire parvenir à la Direction du Protocole une copie du procès-verbal. Celui-ci est ensuite dûment transmis aux autorités compétentes. Les missions ont libre choix de s'informer de la suite réservée à leur plainte en interrogeant soit directement la Police, soit en passant par un avocat, soit via la Direction du Protocole.

32. **El Salvador** (20 juin 2024)

En tant qu'État partie à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et à la Convention de Vienne sur les relations consulaires, la République d'El Salvador réaffirme sa détermination à s'acquitter des obligations qui en découlent et considère que ces conventions sont des outils précieux qui contribuent au maintien de la paix et de la sécurité internationales et à la promotion de relations amicales entre les États.

Il convient de souligner qu'en droit salvadorien, conformément au paragraphe 7 de l'article 150 du Code pénal, toute infraction grave commise contre la liberté individuelle d'une personne est considérée comme aggravée si ladite personne a droit à une protection spéciale en vertu du droit international : elle est dès lors passible d'une peine de prison plus lourde.

En outre, El Salvador a mis en place des mécanismes spécifiques visant à garantir la sécurité et la protection des missions diplomatiques et consulaires et de leurs représentants sur son territoire. Dans le cadre de ces mécanismes, la Direction générale du protocole et des honneurs du Ministère des affaires étrangères s'emploie activement à recueillir les plaintes et les réclamations et collabore étroitement avec la Division de la protection des dignitaires de la Police civile nationale. Cette coordination permet de répondre efficacement aux besoins des missions accréditées dans le pays, notamment s'agissant de la mise en place de mesures de sécurité permanentes.

De plus, comme le prévoit l'article 17 de la loi organique relative à la Police nationale civile, la Division de la protection des dignitaires est chargée d'assurer la sécurité et la protection rapprochée des hauts fonctionnaires de l'État et des dignitaires étrangers en visite dans le pays, ainsi que d'autres personnes sur décision du Gouvernement ou d'un tribunal : elle est également chargée de veiller à la protection des bâtiments publics, des missions diplomatiques et des organisations internationales.

El Salvador tient à souligner que, depuis le précédent rapport, aucune infraction grave n'a été commise en ce qui concerne la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires dans le pays. D'après les dossiers du Ministère des affaires étrangères, les autorités salvadoriennes ont donné suite à l'ensemble des demandes reçues et pris les mesures de sécurité et de protection requises. Cela témoigne de leur engagement solide et indéfectible en faveur de la sécurité et de l'application des conventions internationales en la matière.

En conclusion, El Salvador réaffirme sa détermination à respecter ses obligations internationales relatives à la protection et à la sécurité des missions diplomatiques et consulaires, sachant que ces mesures importantes et le respect

des conventions pertinentes sont de nature à promouvoir les relations amicales entre les pays et à garantir un environnement propice à la paix et à la sécurité internationales.

IV. État de la participation aux conventions internationales sur la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires au 30 juin 2024

33. Chacun des instruments suivants est représenté, dans les tableaux 1 et 2 ci-après, par la lettre qui le précède dans la liste ci-dessous :

- A. Convention de Vienne sur les relations diplomatiques (signée à Vienne le 18 avril 1961 : entrée en vigueur le 24 avril 1964, conformément à l'article 51) ;
- B. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, concernant l'acquisition de la nationalité (signé à Vienne le 18 avril 1961 : entré en vigueur le 24 avril 1964, conformément à l'article VI) ;
- C. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, concernant le règlement obligatoire des différends (signé à Vienne le 18 avril 1961 : entré en vigueur le 24 avril 1964, conformément à l'article VIII) ;
- D. Convention de Vienne sur les relations consulaires (signée à Vienne le 24 avril 1963 : entrée en vigueur le 19 mars 1967, conformément à l'article 77) ;
- E. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations consulaires concernant l'acquisition de la nationalité (signé à Vienne le 24 avril 1963 : entré en vigueur le 19 mars 1967, conformément à l'article VI) ;
- F. Protocole de signature facultative à la Convention de Vienne sur les relations consulaires concernant le règlement obligatoire des différends (signé à Vienne le 24 avril 1963 : entré en vigueur le 19 mars 1967, conformément à l'article VIII) ;
- G. Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques (adoptée par l'Assemblée générale le 14 décembre 1973 : entrée en vigueur le 20 février 1977, conformément à l'article 17).

Tableau 1

Participation aux conventions internationales sur la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires

<i>Signature, succession à la signature</i>						
A	B	C	D	E	F	G
60	18	28	48	19	38	25

<i>Ratification, adhésion ou notification de succession</i>						
A	B	C	D	E	F	G
193	51	70	182	41	52	180

Tableau 2
État de la participation aux conventions internationales sur la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires

<i>État</i>	<i>Signature, succession à la signature</i>							<i>Ratification, adhésion ou notification de succession</i>						
	1.A	2.B	3.C	4.D	5.E	6.F	7.G	8.A	9.B	10.	11.	12.	13.	14.
Afghanistan	29.	30.	31.	32.	33.	34.	35.	36.	37.	38.	39.	40.	41.	42.
Albanie	43.	44.	45.	46.	47.	48.	49.	50.	51.	52.	53.	54.	55.	56.
Algérie	57.	58.	59.	60.	61.	62.	63.	64.	65.	66.	67.	68.	69.	70.
Andorre	71.	72.	73.	74.	75.	76.	77.	78.	79.	80.	81.	82.	83.	84.
Angola	85.	86.	87.	88.	89.	90.	91.	92.	93.	94.	95.	96.	97.	98.
Antigua-et-Barbuda	99.	100.	101.	102.	103.	104.	105.	106.	107.	108.	109.	110.	111.	112.
Argentine	113.	114.	115.	116.	117.	118.	119.	120.	121.	122.	123.	124.	125.	126.
Arménie	127.	128.	129.	130.	131.	132.	133.	134.	135.	136.	137.	138.	139.	140.
Australie	141.	142.	143.	144.	145.	146.	147.	148.	149.	150.	151.	152.	153.	154.
Autriche	155.	156.	157.	158.	159.	160.	161.	162.	163.	164.	165.	166.	167.	168.
Azerbaïdjan	169.	170.	171.	172.	173.	174.	175.	176.	177.	178.	179.	180.	181.	182.
Bahamas	183.	184.	185.	186.	187.	188.	189.	190.	191.	192.	193.	194.	195.	196.
Bahreïn	197.	198.	199.	200.	201.	202.	203.	204.	205.	206.	207.	208.	209.	210.
Bangladesh	211.	212.	213.	214.	215.	216.	217.	218.	219.	220.	221.	222.	223.	224.
Barbade	225.	226.	227.	228.	229.	230.	231.	232.	233.	234.	235.	236.	237.	238.
Bélarus	239.	240.	241.	242.	243.	244.	245.	246.	247.	248.	249.	250.	251.	252.
Belgique	253.	254.	255.	256.	257.	258.	259.	260.	261.	262.	263.	264.	265.	266.
Belize	267.	268.	269.	270.	271.	272.	273.	274.	275.	276.	277.	278.	279.	280.
Bénin	281.	282.	283.	284.	285.	286.	287.	288.	289.	290.	291.	292.	293.	294.
Bhoutan	295.	296.	297.	298.	299.	300.	301.	302.	303.	304.	305.	306.	307.	308.
Bolivie (État plurinational de)	309.	310.	311.	312.	313.	314.	315.	316.	317.	318.	319.	320.	321.	322.
Bosnie-Herzégovine	323.	324.	325.	326.	327.	328.	329.	330.	331.	332.	333.	334.	335.	336.
Botswana	337.	338.	339.	340.	341.	342.	343.	344.	345.	346.	347.	348.	349.	350.
Brésil	351.	352.	353.	354.	355.	356.	357.	358.	359.	360.	361.	362.	363.	364.
Brunéi Darussalam	365.	366.	367.	368.	369.	370.	371.	372.	373.	374.	375.	376.	377.	378.
Bulgarie	379.	380.	381.	382.	383.	384.	385.	386.	387.	388.	389.	390.	391.	392.

<i>État</i>	<i>Signature, succession à la signature</i>							<i>Ratification, adhésion ou notification de succession</i>						
	1.A	2.B	3.C	4.D	5.E	6.F	7.G	8.A	9.B	10.	11.	12.	13.	14.
Burkina Faso	393	394	395	396	397	398	399.	400.	401.	402.	403.	404.	405.	406.
Burundi	407	408	409	410	411	412	413.	414.	415.	416.	417.	418.	419.	420.
Cabo Verde	421	422	423	424	425	426	427.	428.	429.	430.	431.	432.	433.	434.
Cambodge	435	436	437	438	439	440	441.	442.	443.	444.	445.	446.	447.	448.
Cameroun	449	450	451	452	453	454	455.	456.	457.	458.	459.	460.	461.	462.
Canada	463	464	465	466	467	468	469.	470.	471.	472.	473.	474.	475.	476.
République centrafricaine	477	478	479	480	481	482	483.	484.	485.	486.	487.	488.	489.	490.
Tchad	491	492	493	494	495	496	497.	498.	499.	500.	501.	502.	503.	504.
Chili	505	506	507	508	509	510	511.	512.	513.	514.	515.	516.	517.	518.
Chine	519	520	521	522	523	524	525.	526.	527.	528.	529.	530.	531.	532.
Colombie	533	534	535	536	537	538	539.	540.	541.	542.	543.	544.	545.	546.
Comores	547	548	549	550	551	552	553.	554.	555.	556.	557.	558.	559.	560.
Congo	561	562	563	564	565	566	567.	568.	569.	570.	571.	572.	573.	574.
Îles Cook	575	576	577	578	579	580	581.	582.	583.	584.	585.	586.	587.	588.
Costa Rica	589	590	591	592	593	594	595.	596.	597.	598.	599.	600.	601.	602.
Côte d'Ivoire	603	604	605	606	607	608	609.	610.	611.	612.	613.	614.	615.	616.
Croatie	617	618	619	620	621	622	623.	624.	625.	626.	627.	628.	629.	630.
Cuba	631	632	633	634	635	636	637.	638.	639.	640.	641.	642.	643.	644.
Chypre	645	646	647	648	649	650	651.	652.	653.	654.	655.	656.	657.	658.
Tchéquie	659	660	661	662	663	664	665.	666.	667.	668.	669.	670.	671.	672.
République populaire démocratique de Corée	673	674	675	676	677	678	679.	680.	681.	682.	683.	684.	685.	686.
République démocratique du Congo	687	688	689	690	691	692	693.	694.	695.	696.	697.	698.	699.	700.
Danemark	701	702	703	704	705	706	707.	708.	709.	710.	711.	712.	713.	714.
Djibouti	715	716	717	718	719	720	721.	722.	723.	724.	725.	726.	727.	728.
Dominique	729	730	731	732	733	734	735.	736.	737.	738.	739.	740.	741.	742.
République dominicaine	743	744	745	746	747	748	749.	750.	751.	752.	753.	754.	755.	756.
Équateur	757	758	759	760	761	762	763.	764.	765.	766.	767.	768.	769.	770.
Égypte	771	772	773	774	775	776	777.	778.	779.	780.	781.	782.	783.	784.
El Salvador	785	786	787	788	789	790	791.	792.	793.	794.	795.	796.	797.	798.
Guinée équatoriale	799	800	801	802	803	804	805.	806.	807.	808.	809.	810.	811.	812.
Érythrée	813	814	815	816	817	818	819.	820.	821.	822.	823.	824.	825.	826.
Estonie	827	828	829	830	831	832	833.	834.	835.	836.	837.	838.	839.	840.

État	Signature, succession à la signature							Ratification, adhésion ou notification de succession						
	1.A	2.B	3.C	4.D	5.E	6.F	7.G	8.A	9.B	10.	11.	12.	13.	14.
Eswatini	841	842	843	844	845	846	847	848	849	850	851	852	853	854
Éthiopie	855	856	857	858	859	860	861	862	863	864	865	866	867	868
Fidji	869	870	871	872	873	874	875	876	877	878	879	880	881	882
Finlande	883	884	885	886	887	888	889	890	891	892	893	894	895	896
France	897	898	899	900	901	902	903	904	905	906	907	908	909	910
Gabon	911	912	913	914	915	916	917	918	919	920	921	922	923	924
Gambie	925	926	927	928	929	930	931	932	933	934	935	936	937	938
Géorgie	939	940	941	942	943	944	945	946	947	948	949	950	951	952
Allemagne	953	954	955	956	957	958	959	960	961	962	963	964	965	966
Ghana	967	968	969	970	971	972	973	974	975	976	977	978	979	980
Grèce	981	982	983	984	985	986	987	988	989	990	991	992	993	994
Grenade	995	996	997	998	999	1000	1001	1002	1003	1004	1005	1006	1007	1008
Guatemala	1009	1010	1011	1012	1013	1014	1015	1016	1017	1018	1019	1020	1021	1022
Guinée	1023	1024	1025	1026	1027	1028	1029	1030	1031	1032	1033	1034	1035	1036
Guinée-Bissau	1037	1038	1039	1040	1041	1042	1043	1044	1045	1046	1047	1048	1049	1050
Guyana	1051	1052	1053	1054	1055	1056	1057	1058	1059	1060	1061	1062	1063	1064
Haïti	1065	1066	1067	1068	1069	1070	1071	1072	1073	1074	1075	1076	1077	1078
Saint-Siège	1079	1080	1081	1082	1083	1084	1085	1086	1087	1088	1089	1090	1091	1092
Honduras	1093	1094	1095	1096	1097	1098	1099	1100	1101	1102	1103	1104	1105	1106
Hongrie	1107	1108	1109	1110	1111	1112	1113	1114	1115	1116	1117	1118	1119	1120
Islande	1121	1122	1123	1124	1125	1126	1127	1128	1129	1130	1131	1132	1133	1134
Inde	1135	1136	1137	1138	1139	1140	1141	1142	1143	1144	1145	1146	1147	1148
Indonésie	1149	1150	1151	1152	1153	1154	1155	1156	1157	1158	1159	1160	1161	1162
Iran (République islamique d')	1163	1164	1165	1166	1167	1168	1169	1170	1171	1172	1173	1174	1175	1176
Iraq	1177	1178	1179	1180	1181	1182	1183	1184	1185	1186	1187	1188	1189	1190
Irlande	1191	1192	1193	1194	1195	1196	1197	1198	1199	1200	1201	1202	1203	1204
Israël	1205	1206	1207	1208	1209	1210	1211	1212	1213	1214	1215	1216	1217	1218
Italie	1219	1220	1221	1222	1223	1224	1225	1226	1227	1228	1229	1230	1231	1232
Jamaïque	1233	1234	1235	1236	1237	1238	1239	1240	1241	1242	1243	1244	1245	1246
Japon	1247	1248	1249	1250	1251	1252	1253	1254	1255	1256	1257	1258	1259	1260
Jordanie	1261	1262	1263	1264	1265	1266	1267	1268	1269	1270	1271	1272	1273	1274
Kazakhstan	1275	1276	1277	1278	1279	1280	1281	1282	1283	1284	1285	1286	1287	1288
Kenya	1289	1290	1291	1292	1293	1294	1295	1296	1297	1298	1299	1300	1301	1302

<i>État</i>	<i>Signature, succession à la signature</i>							<i>Ratification, adhésion ou notification de succession</i>						
	1.A	2.B	3.C	4.D	5.E	6.F	7.G	8.A	9.B	10.	11.	12.	13.	14.
Kiribati	130	130	130	130	130	130	130	1310	1311	1312	1313	1314	1315	1316
Koweït	131	131	131	132	132	132	132	1324	1325	1326	1327	1328	1329	1330
Kirghizistan	133	133	133	133	133	133	133	1338	1339	1340	1341	1342	1343	1344
République démocratique populaire lao	134	134	134	134	134	135	135	1352	1353	1354	1355	1356	1357	1358
Lettonie	135	136	136	136	136	136	136	1366	1367	1368	1369	1370	1371	1372
Liban	137	137	137	137	137	137	137	1380	1381	1382	1383	1384	1385	1386
Lesotho	138	138	138	139	139	139	139	1394	1395	1396	1397	1398	1399	1400
Libéria	140	140	140	140	140	140	140	1408	1409	1410	1411	1412	1413	1414
Libye	141	141	141	141	141	142	142	1422	1423	1424	1425	1426	1427	1428
Liechtenstein	142	143	143	143	143	143	143	1436	1437	1438	1439	1440	1441	1442
Lituanie	144	144	144	144	144	144	144	1449	1450	1451	1452	1453	1454	1456
Luxembourg	145	145	145	146	146	146	146	1464	1465	1466	1467	1468	1469	1470
Madagascar	147	147	147	147	147	147	147	1478	1479	1480	1481	1482	1483	1484
Malawi	148	148	148	148	148	149	149	1492	1493	1494	1495	1496	1497	1498
Malaisie	149	150	150	150	150	150	150	1506	1507	1508	1509	1510	1511	1512
Maldives	151	151	151	151	151	151	151	1520	1521	1522	1523	1524	1525	1526
Mali	152	152	152	153	153	153	153	1534	1535	1536	1537	1538	1539	1540
Malte	154	154	154	154	154	154	154	1548	1549	1550	1551	1552	1553	1554
Îles Marshall	155	155	155	155	155	156	156	1562	1563	1564	1565	1566	1567	1568
Mauritanie	156	157	157	157	157	157	157	1576	1577	1578	1579	1580	1581	1582
Maurice	158	158	158	158	158	158	158	1590	1591	1592	1593	1594	1595	1596
Mexique	159	159	159	160	160	160	160	1604	1605	1606	1607	1608	1609	1610
Micronésie (États fédérés de)	161	161	161	161	161	161	161	1618	1619	1620	1621	1622	1623	1624
Monaco	162	162	162	162	162	163	163	1632	1633	1634	1635	1636	1637	1638
Mongolie	163	164	164	164	164	164	164	1644	1646	1647	1648	1649	1650	1652
Monténégro	165	165	165	165	165	165	165	1660	1661	1662	1663	1664	1665	1666
Maroc	166	166	166	167	167	167	167	1674	1675	1676	1677	1678	1679	1680
Mozambique	168	168	168	168	168	168	168	1688	1689	1690	1691	1692	1693	1694
Myanmar	169	169	169	169	169	170	170	1702	1703	1704	1705	1706	1707	1708
Namibie	170	171	171	171	171	171	171	1716	1717	1718	1719	1720	1721	1722
Nauru	172	172	172	172	172	172	172	1730	1731	1732	1733	1734	1735	1736
Népal	173	173	173	174	174	174	174	1744	1745	1746	1747	1748	1749	1750

<i>État</i>	<i>Signature, succession à la signature</i>							<i>Ratification, adhésion ou notification de succession</i>						
	1.A	2.B	3.C	4.D	5.E	6.F	7.G	8.A	9.B	10.	11.	12.	13.	14.
Pays-Bas (Royaume des)	175	175	175	175	175	175	175	1758	1759	1760	1761	1762	1763	1764
Nouvelle-Zélande	176	176	176	176	176	177	177	1772	1773	1774	1775	1776	1777	1778
Nicaragua	177	178	178	178	178	178	178	1786	1787	1788	1789	1790	1791	1792
Niger	179	179	179	179	179	179	179	1800	1801	1802	1803	1804	1805	1806
Nigéria	180	180	180	181	181	181	181	1814	1815	1816	1817	1818	1819	1820
Nioué	182	182	182	182	182	182	182	1828	1829	1830	1831	1832	1833	1834
Macédoine du Nord	183	183	183	183	183	184	184	1842	1843	1844	1845	1846	1847	1848
Norvège	184	185	185	185	185	185	185	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862
Oman	186	186	186	186	186	186	186	1870	1871	1872	1873	1874	1875	1876
Pakistan	187	187	187	188	188	188	188	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890
Palaos	189	189	189	189	189	189	189	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904
Panama	190	190	190	190	190	191	191	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918
Papouasie-Nouvelle-Guinée	191	192	192	192	192	192	192	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932
Paraguay	193	193	193	193	193	193	193	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Pérou	194	194	194	195	195	195	195	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Philippines	196	196	196	196	196	196	196	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Pologne	197	197	197	197	197	198	198	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Portugal	198	199	199	199	199	199	199	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Qatar	200	200	200	200	200	200	200	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
République de Corée	201	201	201	202	202	202	202	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
République de Moldova	203	203	203	203	203	203	203	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044
Roumanie	204	204	204	204	204	205	205	2052	2053	2054	2055	2056	2057	2058
Fédération de Russie	205	206	206	206	206	206	206	2066	2067	2068	2069	2070	2071	2072
Rwanda	207	207	207	207	207	207	207	2080	2081	2082	2083	2084	2085	2086
Saint-Kitts-et-Nevis	208	208	208	209	209	209	209	2094	2095	2096	2097	2098	2099	2100
Sainte-Lucie	210	210	210	210	210	210	210	2108	2109	2110	2111	2112	2113	2114
Saint-Vincent-et-les Grenadines	211	211	211	211	211	212	212	2122	2123	2124	2125	2126	2127	2128
Samoa	212	213	213	213	213	213	213	2136	2137	2138	2139	2140	2141	2142
Saint-Marin	214	214	214	214	214	214	214	2150	2151	2152	2153	2154	2155	2156
Sao Tomé-et-Principe	215	215	215	216	216	216	216	2164	2165	2166	2167	2168	2169	2170
Arabie saoudite	217	217	217	217	217	217	217	2178	2179	2180	2181	2182	2183	2184
Sénégal	218	218	218	218	218	219	219	2192	2193	2194	2195	2196	2197	2198

État	Signature, succession à la signature							Ratification, adhésion ou notification de succession						
	1.A	2.B	3.C	4.D	5.E	6.F	7.G	8.A	9.B	10.	11.	12.	13.	14.
Serbie	219	220	220	220	220	220	220	2206	2207	2208	2209	2210	2211	2212
Seychelles	221	221	221	221	221	221	221	2220	2221	2222	2223	2224	2225	2226
Sierra Leone	222	222	222	223	223	223	223	2234	2235	2236	2237	2238	2239	2240
Singapour	224	224	224	224	224	224	224	2248	2249	2250	2251	2252	2253	2254
Slovaquie	225	225	225	225	225	226	226	2262	2263	2264	2265	2266	2267	2268
Slovénie	226	227	227	227	227	227	227	2276	2277	2278	2279	2280	2281	2282
Îles Salomon	228	228	228	228	228	228	228	2290	2291	2292	2293	2294	2295	2296
Somalie	229	229	229	230	230	230	230	2304	2305	2306	2307	2308	2309	2310
Afrique du Sud	231	231	231	231	231	231	231	2318	2319	2320	2321	2322	2323	2324
Soudan du Sud	232	232	232	232	232	233	233	2332	2333	2334	2335	2336	2337	2338
Espagne	233	234	234	234	234	234	234	2346	2347	2348	2349	2350	2351	2352
Sri Lanka	235	235	235	235	235	235	235	2360	2361	2362	2363	2364	2365	2366
État de Palestine	236	236	236	237	237	237	237	2374	2375	2376	2377	2378	2379	2380
Soudan	238	238	238	238	238	238	238	2388	2389	2390	2391	2392	2393	2394
Suriname	239	239	239	239	239	240	240	2402	2403	2404	2405	2406	2407	2408
Suède	240	241	241	241	241	241	241	2416	2417	2418	2419	2420	2421	2422
Suisse	242	242	242	242	242	242	242	2430	2431	2432	2433	2434	2435	2436
République arabe syrienne	243	243	243	244	244	244	244	2444	2445	2446	2447	2448	2449	2450
Tadjikistan	245	245	245	245	245	245	245	2458	2459	2460	2461	2462	2463	2464
Thaïlande	246	246	246	246	246	247	247	2472	2473	2474	2475	2476	2477	2478
Timor-Leste	247	248	248	248	248	248	248	2486	2487	2488	2489	2490	2491	2492
Togo	249	249	249	249	249	249	249	2500	2501	2502	2503	2504	2505	2506
Tonga	250	250	250	251	251	251	251	2514	2515	2516	2517	2518	2519	2520
Trinité-et-Tobago	252	252	252	252	252	252	252	2528	2529	2530	2531	2532	2533	2534
Tunisie	253	253	253	253	253	254	254	2542	2543	2544	2545	2546	2547	2548
Türkiye	254	255	255	255	255	255	255	2556	2557	2558	2559	2560	2561	2562
Turkménistan	256	256	256	256	256	256	256	2570	2571	2572	2573	2574	2575	2576
Tuvalu	257	257	257	258	258	258	258	2584	2585	2586	2587	2588	2589	2590
Ouganda	259	259	259	259	259	259	259	2598	2599	2600	2601	2602	2603	2604
Ukraine	260	260	260	260	260	261	261	2612	2613	2614	2615	2616	2617	2618
Émirats arabes unis	261	262	262	262	262	262	262	2626	2627	2628	2629	2630	2631	2632
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	263	263	263	263	263	263	263	2640	2641	2642	2643	2644	2645	2646

<i>État</i>	<i>Signature, succession à la signature</i>							<i>Ratification, adhésion ou notification de succession</i>						
	1.A	2.B	3.C	4.D	5.E	6.F	7.G	8.A	9.B	10.	11.	12.	13.	14.
République-Unie de Tanzanie	264	264	264	265	265	265	265	2654	2655	2656	2657	2658	2659	2660
États-Unis d'Amérique	266	266	266	266	266	266	266	2668	2669	2670	2671	2672	2673	2674
Uruguay	267	267	267	267	267	268	268	2682	2683	2684	2685	2686	2687	2688
Ouzbékistan	268	269	269	269	269	269	269	2696	2697	2698	2699	2700	2701	2702
Vanuatu	270	270	270	270	270	270	270	2710	2711	2712	2713	2714	2715	2716
Venezuela (République bolivarienne du)	271	271	271	272	272	272	272	2724	2725	2726	2727	2728	2729	2730
Viet Nam	273	273	273	273	273	273	273	2738	2739	2740	2741	2742	2743	2744
Yémen	274	274	274	274	274	275	275	2752	2753	2754	2755	2756	2757	2758
Zambie	275	276	276	276	276	276	276	2766	2767	2768	2769	2770	2771	2772
Zimbabwe	277	277	277	277	277	277	277	2780	2781	2782	2783	2784	2785	2786